



RAPPORT ANNUEL

2016



**FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL**



SOMMAIRE

LE FFEM	4
EDITORIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU FFEM	5
GOUVERNANCE ET ORGANISATION	6
FAITS MARQUANTS 2016	8
LES ACTIVITÉS 2016	12
LES CHIFFRES 2016	14
■ GESTION INTÉGRÉE ET RÉSILIENCE DES ZONES LITTORALES ET MARINES	16
■ TERRITOIRES URBAINS DURABLES	18
■ TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	22
■ AGRICULTURE ET FORÊTS DURABLES	30
■ FINANCEMENTS INNOVANTS DE LA BIODIVERSITÉ	34
■ PROCESSUS INNOVANTS	38
■ CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES	40
RETOUR D'EXPÉRIENCES ET ENSEIGNEMENTS	42
UN PROGRAMME D'APPUI A LA SOCIÉTÉ CIVILE DU SUD EXEMPLAIRE, LE PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES (PPI)	43
ANNEXES	45
Projets identifiés et engagés en 2016	45
Bilan d'activités 1994 - 2016	47
Situation de la part bilatérale des contributions françaises au Fonds Multilatéral du Protocole de Montréal	48
ACRONYMES	50

LE FFEM

UN LABORATOIRE DE PROJETS

POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Fonds Français pour l'environnement mondial (FFEM) intervient depuis plus de 20 ans pour concilier préservation de l'environnement et développement durable dans les pays en développement et émergents. Cet instrument financier interministériel est au service de la politique française de coopération et de développement, et occupe une place unique dans le paysage des bailleurs de fonds internationaux bilatéraux. Il se distingue d'autres initiatives publiques, et même privées, en mettant l'innovation au cœur de son action.

Le FFEM est un acteur majeur de la politique française de coopération et de développement, dédié à la protection de l'environnement mondial. Il intervient dans le respect des engagements stratégiques de la France et des accords multilatéraux environnementaux qu'elle a signés.

DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Concrètement, le FFEM contribue par des subventions au financement de projets de développement ayant un impact significatif et durable sur les grands enjeux mondiaux de l'environnement. Son action consiste à soutenir des solutions innovantes dans les domaines du climat, de la biodiversité, des eaux internationales, de la dégradation des terres, dont la déforestation, des polluants chimiques, ou encore de l'ozone stratosphérique. Le FFEM travaille avec tout type d'acteur : les Etats, les collectivités locales, les ONG du Nord comme du Sud, les instituts de recherche et aussi avec les entreprises du secteur privé.

DES PROJETS PILOTES POUR DÉMONSTRER L'OPPORTUNITÉ D'UN FUTUR CHANGEMENT D'ÉCHELLE

Au travers des projets qu'il finance, le FFEM cherche à essayer de nouvelles méthodes et pratiques. C'est pourquoi, il accompagne des projets pilotes dans le but de tester des solutions et de tirer des enseignements pour ensuite faciliter leur diffusion et leur déploiement à plus grande échelle, par d'autres bailleurs ou des banques commerciales du nord, ou locales.

LE FFEM, UN FONDS INTERMINISTÉRIEL DOTÉ D'UNE GOUVERNANCE UNIQUE

Pour mettre en œuvre son mandat, le FFEM dispose d'une gouvernance unique avec un pilotage interministériel, composé de cinq ministères : ministères de l'Économie qui en assure la présidence (MINEFI), de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), de la Transition écologique et solidaire (MTES), de la Recherche (MESRI), et de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), et de l'Agence Française de Développement (AFD), à qui le **secrétariat** et la gestion administrative et financière du FFEM ont été délégués. Une équipe de 10 agents assure le secrétariat du FFEM et la mise en œuvre des projets. Le FFEM dispose également d'un **comité scientifique et technique de haut niveau**, avec une douzaine d'experts en sciences économiques, environnementales et sociales. Ce comité conseille et apporte son expertise lors de l'instruction des projets proposés par les institutions membres du comité de pilotage du FFEM.



©PEPPERONLY

EDITORIAL

FRANÇOIS-XAVIER DUPORGE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU FFEM

En 2016, le FFEM a démontré sa capacité à instruire des projets qui répondent à la fois aux enjeux de l'agenda international en matière d'environnement mondial et aux objectifs de développement durable, mais aussi qui encouragent des initiatives concrètes et innovantes portées par une diversité d'acteurs de terrain, étatiques ou non-étatiques, des collectivités, des entreprises, des investisseurs privés, des agriculteurs, et des acteurs de la société civile.

Avec ses nombreux partenaires, le FFEM s'est mobilisé dès début 2016 en contribuant à la mise en œuvre de l'Agenda des solutions, lancé lors de la conférence Paris Climat (COP 21). Il a ainsi accompagné le financement d'initiatives innovantes en faveur d'une économie plus sobre en carbone, dont « Mobilise Your City » (MYC), un programme international qui appuie les politiques de mobilité urbaine durable ou encore le Programme d'efficacité énergétique dans les bâtiments (PEEB). En contribuant à ces programmes, le FFEM s'implique dans des coalitions d'acteurs nationaux et internationaux déjà engagés afin d'encourager l'innovation, le transfert et la diffusion de technologies ou de savoir-faire en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

Par ailleurs, le FFEM s'attache à faire de la protection et de la mise en valeur durable des écosystèmes un facteur de développement dans ses pays d'intervention. Le FFEM a ainsi réaffirmé son soutien à des projets qui favorisent le développement de filières durables, un enjeu prioritaire et transverse de son plan stratégique 2015-2018. Il s'agit de soutenir le développement de marchés et de filières qui visent à associer, dans les biens ou les services produits, un meilleur respect de l'environnement, un progrès social et une performance économique au bénéfice des populations.

Le projet d'appui à l'économie verte dans le département du Sud d'Haïti, par exemple vient soutenir les filières durables et l'aménagement des bassins versants. Le projet vise à développer

deux filières, le cacao et le vétiver, dans le département du sud, connu pour ses taux élevés de chômage et d'exode rural mais aussi pour l'érosion importante des sols de ses bassins versants. Il développe une agriculture familiale durable qui combine l'agroforesterie et les productions agricoles de qualité sur les marchés internationaux, en permettant simultanément la régénération des sols, l'entretien des écosystèmes et la lutte contre la pauvreté.

Avec le projet TyCCAO implanté au Sénégal et en Mauritanie, nous avons un autre exemple d'appui à la structuration de la filière de valorisation énergétique du typha comme combustible et matériau de construction. TYCCAO présente l'intérêt de concilier les enjeux de transition énergétique (donc atténuation du changement climatique), de biodiversité (gestion d'espèce invasive) et d'adaptation (qualités isolantes du matériau de construction). Il s'agit en outre du premier projet réalisé en co-financement avec le Fonds vert pour le Climat (GCF).

En matière de financements octroyés sur 2016, le FFEM a validé l'engagement financier de 16 nouveaux projets pour un montant de 23,55 millions d'euros. Par ailleurs, 26 nouveaux projets ont été identifiés pour près de 25 millions d'euros. Au total, 74% de ces projets sont implantés en Afrique et en Méditerranée et plus de 80% s'inscrivent dans les priorités de concentration des activités du FFEM, conformément à son cadre de programmation stratégique 2015-2018.

Ces projets, riches d'innovations et d'apprentissage, généreront d'ici quatre à cinq ans des résultats concrets et des enseignements que le FFEM s'attachera à diffuser auprès de ses partenaires locaux, nationaux et internationaux. L'objectif à terme est de favoriser l'émergence de nouveaux modèles de développement plus durables, conciliant développement humain et protection de la nature.

GOUVERNANCE ET ORGANISATION

La gouvernance du FFEM repose sur trois organes qui interagissent dès la phase d'élaboration de la stratégie du fonds jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle des projets :

- un comité de pilotage interministériel, présidé par le Ministère de l'Economie
- un comité scientifique et technique garantissant la pertinence et l'adéquation des projets avec les orientations stratégiques actées par les institutions membres du comité de pilotage du FFEM
- et un secrétariat qui assure la gestion du cycle stratégique et du cycle d'instruction et de suivi des projets

LE COMITE DE PILOTAGE

Au 1^{er} juin 2017

PRESIDENT

Cyril Rousseau

Sous-directeur des Affaires financières multilatérales et du Développement - Direction générale du Trésor (DGT), Ministère de l'Economie.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

Direction générale du Trésor

TITULAIRE

Cyril Rousseau

Sous-directeur des Affaires financières multilatérales et du Développement

May Gicquel

Chef du Bureau de l'aide au développement et des institutions multilatérales de développement

SUPPLÉANT

Alix Thepot

Adjointe au chef du Bureau de l'aide au développement et des institutions multilatérales de développement

Jérémy Lauer-Stumm

Adjoint au chef du Bureau de l'aide au développement et des institutions multilatérales de développement

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Direction générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats

TITULAIRE

Olivier Fontan

Sous-directeur de l'Environnement et du Climat

Emmanuelle Swynghedauw

Sous-direction de l'environnement et du climat, pôle biodiversité-forêts

SUPPLÉANT

Marie-Flore Michel

Sous-direction de l'environnement et du climat, Rédactrice Eau, Assainissement et Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction des affaires européennes et internationales

TITULAIRE

Stéphanie Croguennec

Sous-Directrice du Changement Climatique et du Développement Durable

SUPPLÉANT

Romain Dissaux

Adjoint au Chef du bureau des Affaires globales

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Direction générale pour la recherche et l'innovation

TITULAIRE

Marie-Hélène Tusseau-Vuillemin

Directrice scientifique du secteur «environnement univers»

SUPPLÉANT

Alain Lagrange

Chargé de mission «Ingénierie mer et développement»

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Sous-direction des Echanges internationaux

TITULAIRE

Héloïse Pestel

Sous-directrice des Echanges internationaux

SUPPLÉANT

Murielle Trouillet

Sous-direction des Echanges internationaux

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

TITULAIRE

Bertrand Loiseau

Adjoint au Directeur exécutif Innovation, Recherche et Savoirs

SUPPLÉANT

Jean-Noël Roulleau

Responsable de la Division Appui Environnemental et Social au Département des Appuis Transversaux

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

PRESIDENT

Sébastien Treyer - Directeur des programmes à l'IDDRI
AGRICULTURE - EAU

Lucien Chabason

Conseiller auprès de la direction IDDRI
DÉVELOPPEMENT DURABLE - ECONOMIE

Anne Gouyon

Agro-économiste, associée fondatrice BeCitizen
AGRO-ÉCONOMIE

Alain Karsenty

Socio-économiste, CIRAD - département « Environnement et Sociétés »
DÉVELOPPEMENT RURAL - FORÊT

Maya Leroy

AgroParisTech, enseignante-chercheur
EAU - AGRICULTURE - FORÊT

Doyle McKey

Professeur en écologie, Université Montpellier II
BIODIVERSITÉ

Sandrine Mathy

UPMF - CNRS PACTE-EDDEN - chargée de recherche - 1^{ère} classe CNRS
CHANGEMENT CLIMATIQUE - ENERGIE

Christine Pergent-Martini

Maitre de conférences HC - HDR à l'Université de Corse
ECOSYSTÈMES LITTORAUX - BIOLOGIE MARINE

Luc Raimbault

Ingénieur en chef - urbaniste - Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise
AMÉNAGEMENT URBAIN

Mélanie Requier-Desjardins

Administrateur scientifique à l'IAMM du CIHEAM, enseignante-chercheur. Codirection de Master
DÉGRADATION DES TERRES - DÉSSERTIFICATION

Anjali Shanker

Directrice générale IED
ECONOMIE - ENERGIE



Cameroun Campo Ma'an © Thomas Bacha

LE SECRÉTARIAT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

François-Xavier Duporge

Aurélie Ahmim-Richard

FORÊTS, AGRICULTURE, DÉSSERTIFICATION

Constance Corbier-Barthaux

BIODIVERSITÉ ET PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES

Janique Etienne

EAUX INTERNATIONALES, POLLUANTS, VILLE DURABLE

Dominique Richard

CLIMAT, ENERGIE

Laurence Alligbonnon

SUIVI DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT - ASSISTANTE D'INGÉNIEURS

Dominique Boirard

AFFAIRES GÉNÉRALES ET BUDGÉTAIRES

Elisabeth Carpentier

SUIVI DES DÉCAISSEMENTS - ASSISTANTE D'INGÉNIEURS

Carine Peyronnet

ASSISTANTE COORDINATRICE

Valérie Blanchard-Fakir

COMMUNICATION



© Alexis Huguet / Hans Lucas

FAITS MARQUANTS

2016



LANCEMENT DU PROJET « EQUITE » POUR APPUYER LE COMMERCE ÉQUITABLE ET L'AGRO-ÉCOLOGIE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le programme Équité a été officiellement lancé le 19 avril 2016 à Abidjan (Côte d'Ivoire) avec l'ambition de développer le commerce équitable et l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest.

Il s'agit d'encourager des approches innovantes fondées sur le commerce équitable, la préservation de la biodiversité et des pratiques agro-écologiques.



EQUITE soutiendra une vingtaine de projets au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Ghana et au Togo sur les filières cacao, karité, anacarde, fruits et artisanat.

Ces initiatives contribueront à opérer une transition écologique et sociale des modes de production et d'organisation des filières d'exportation.

Ce programme prévoit également de renforcer les plateformes nationales de commerce équitable existantes ou émergentes dans ces 5 pays, ainsi que le réseau régional Fairtrade Africa - West African Network (FTA-WAN).

La Plate-Forme pour le Commerce Equitable (PFCE) qui en assure la maîtrise d'ouvrage a développé un site internet, un outil indispensable pour :

- permettre aux maîtres d'œuvres du programme (AVSF et le FTA-WAN) de partager les avancées et réalisations du programme sur le terrain
- mettre en réseau les équipes du projet, les Organisations de Producteurs et les réseaux d'acteurs de commerce équitable en Afrique de l'Ouest
- permettre à toutes les parties prenantes du programme de suivre en temps réel le déploiement du programme, et d'accéder aux ressources et études mises à disposition.

→ www.programme-equite.org



JUIN

OCÉAN
GESTION DU LITTORAL
CLIMAT



METTRE EN LUMIÈRE LE RÔLE ESSENTIEL DES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS DANS LA MACHINE CLIMATIQUE

Pour célébrer la journée mondiale de l'Océan le 8 juin, le FFEM a organisé, en partenariat avec la Fondation Prince Albert II de Monaco, la Fondation TARA Expéditions et la plateforme Océan et Climat, **une conférence scientifique et une exposition sur le rôle des écosystèmes marins et côtiers pour le climat**, au Domaine du Rayol, un site du Conservatoire du Littoral situé à Rayol Canadel dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Labellisée par la Commission océanographique intergouvernementale de l'Unesco, la conférence a été ouverte par SAS le Prince Albert II de Monaco, Hakima El Haite, Ministre marocaine déléguée chargée de l'Environnement et envoyée spéciale pour la mobilisation pour la COP22, Maud Fontenoy, vice-présidente de la Région et Lucien Chabason, expert membre du Comité scientifique et technique du FFEM.

Xavier Sticker, Ambassadeur délégué à l'Environnement auprès de la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du Ministre des Affaires étrangères et du Développement international ainsi que Serge Ségura, Ambassadeur chargé des Océans auprès du Ministre des Affaires étrangères et du Développement international, sont intervenus sur le segment «de la science aux politiques publiques».

L'exposition « L'océan, régulateur du climat », destinée au public intéressé par la préservation de l'environnement, est restée visible au Domaine du Rayol, de juin à septembre 2016 et a compté quelques 40.000 visiteurs.

→ <http://bit.ly/2riQ6g2>



SEPTEMBRE

BIODIVERSITÉ
OCÉAN

LE FFEM AU CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE DE L'UICN À HAWAII

Du 1^{er} au 10 septembre, le Congrès mondial de la nature de l'Union Internationale de la conservation de la Nature (UICN) a rassemblé à Hawaï plus de 10 000 participants issus de gouvernements, de la société civile, des peuples autochtones, de la recherche, du monde des affaires et du milieu universitaire.



Organisé tous les quatre ans, ce Congrès, qui avait pour thème : « La planète à la Croisée des Chemins » constitue une plateforme unique à l'échelle mondiale.

Le FFEM et ses nombreux partenaires de projets se sont mobilisés autour de sujets majeurs, tels que :

- la compensation des dommages aux écosystèmes et à la biodiversité
- le rôle des fonds fiduciaires de conservation en Amérique Latine, Caraïbes et Afrique (Redlac, MARFUND, CAFE, projet « K », l'Alliance pour le financement de la Conservation -CFA).
- le soutien à la société civile environnementale avec le programme de petites initiatives (PPI) du FFEM
- le renforcement des réseaux d'acteurs de la biodiversité et le rôle des réseaux régionaux d'aires marines protégées : Medpan, Marfund, le réseau RASTOMA rassemblant les ONG œuvrant à la protection des tortues marines en Afrique Centrale.
- les initiatives de promotion d'îles en tant que laboratoires du développement durable, grâce à l'Initiative Îles Durables portée par le FFEM et le Conservatoire du Littoral, avec le GLISPA et L'UNESCO.
- des initiatives régionales de gestion intégrée marine et côtière notamment, dans le Pacifique ou dans l'Océan Indien.

FORUM PPI 2016 : 10 ANS DE PETITES INITIATIVES POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE



OCTOBRE

BIODIVERSITÉ
CLIMAT

Du 18 au 20 Octobre 2016, une cinquantaine d'ONG bénéficiaires du Programme de Petites Initiatives se sont réunies à l'occasion de ses 10 ans à Limbé, au Cameroun, pour partager leurs expériences et démontrer qu'il existe une réelle volonté de travailler en réseau au-delà des frontières sur des thématiques communes.

Ces trois jours d'échanges et de partage d'histoires individuelles et organisationnelles entre toute une communauté d'acteurs de la conservation de la nature en Afrique ont été compilés dans plusieurs reportages d'Alexis Huguet, en ligne sur la chaîne Youtube du FFEM. Le Forum « PPI 10 Ans » a ainsi célébré l'engagement des partenaires et la dynamique collective générée grâce à la mise en réseau de ces acteurs de terrain.

Le PPI est financé par le FFEM et mis en œuvre par le Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, en partenariat avec le Programme Afrique Centrale et de l'Ouest de l'UICN.

Lire les résultats page 43.

EN SAVOIR PLUS SUR LES 10 ANS DU PROGRAMME



FORUM 2016 du Programme de Petites Initiatives du FFEM en partenariat avec UICN France

→ <http://bit.ly/2qf3bpE>

7 représentants d'ONG parlent de conservation et d'avenir - Forum PPI 2016, Limbé Cameroun

→ <http://bit.ly/2ryQhGM>

La playlist globale du Programme de Petites Initiatives du FFEM

→ <http://bit.ly/2qV5Yp8>

NOVEMBRE

CLIMAT

A l'occasion de la COP22, le FFEM et ses partenaires, les ONG Geres et EnSEn (Energie Solidarité Environnement), ont réalisé un film de 4 mn qui présente la solution de hammams écologiques au Maroc.

HAMMAMS DURABLES AU MAROC : ENTRE SERVICE ESSENTIEL ET IMPÉRATIF ENVIRONNEMENTAL

Cette démarche innovante vise à réduire les consommations d'énergie (bois principalement) et d'eau dans les hammams traditionnels, les fumées nocives pour les travailleurs et les riverains, et bien sûr les émissions de gaz à effet de serre. Ce projet, labellisé par la COP22 et valorisé à plusieurs reprises, prévoit la modernisation énergétique, le conseil et le suivi technique de la rénovation de 10 hammams-pilotes, pour fin 2017. L'objectif à terme est de diffuser cette solution écologique à 10.000 hammams marocains pour relever le défi climatique.



→ <http://bit.ly/2qUkRtL>



DÉCEMBRE

BIODIVERSITÉ
GESTION DU LITTORAL



FORUM DES AIRES MARINES PROTÉGÉES (AMP) EN MÉDITERRANÉE. TANGER, MAROC

À travers son soutien à l'Association MedPAN et les résultats d'opérations conduites en Méditerranée, le FFEM apporte des résultats concrets grâce aux initiatives qu'il soutient. Son objectif est de contribuer à aboutir à un engagement commun autour des AMP.

La déclaration de Tanger aborde les défis restant à accomplir à l'horizon 2020. Les principaux résultats du Statut des Aires Marines Protégées 2016 réalisés par MedPAN et le CAR/ASP sont restitués dans deux produits : **brochure et poster**. Les Aires Marines Protégées sont l'affaire de tous.



A TÉLÉCHARGER

La déclaration de Tanger
→ <http://bit.ly/2stRol4>

Poster
→ <http://bit.ly/2s37sOr>

Brochure
→ <http://bit.ly/2rPb4mE>



Tous les 4 ans, le Forum des AMP en Méditerranée réunit gestionnaires, décideurs, acteurs socio-économiques, société civile et communauté scientifique en vue de protéger 10% de la Méditerranée d'ici 2020, grâce à un réseau efficace d'AMP.

LES ACTIVITÉS

2016

Dans le cadre de sa mission de soutien à des solutions de développement durable au bénéfice de l'environnement mondial dans les pays en développement, le FFEM axe historiquement ses financements sur cinq domaines d'activités liés aux grandes conventions ou accords internationaux :

- le climat,
- la biodiversité,
- les eaux internationales,
- la dégradation des terres, dont la déforestation,
- les polluants chimiques.
- la couche d'ozone stratosphérique*.

Depuis 2015, le FFEM veille à ce que les projets qu'il soutient s'inscrivent également dans une dynamique transversale et une approche multi-sectorielle qui, par ailleurs, répondent mieux aux objectifs de développement durable adoptés par les Nations Unies en septembre 2015.

En 2016, les activités du FFEM répondent ainsi à cinq thématiques de concentration présentées dans son cadre de programmation stratégique 2015-2018

- Financements innovants de la biodiversité
- Gestion intégrée et résilience des zones littorales et marines
- Agriculture et forêts durables
- Territoires urbains durables
- Transition énergétique

et à deux objectifs transversaux :

- Consommation et production durables
- Processus innovants

* La protection de la couche d'ozone stratosphérique est traitée de manière spécifique par le Secrétariat du FFEM, selon les procédures du Fonds multilatéral du protocole de Montréal. Le FFEM met en œuvre la part bilatérale des contributions de la France au Fonds multilatéral du protocole de Montréal et assure son suivi opérationnel pour le compte de l'Etat.

FOCUS THÉMATIQUE

16

GESTION INTÉGRÉE ET RÉSILIENCE DES ZONES LITTORALES ET MARINES

- **FAVORISER LA COOPÉRATION POUR UNE GESTION DURABLE ET UNE RÉSILIENCE ACCRUE DANS LES PETITS TERRITOIRES INSULAIRES**

Soutenir le conservatoire du littoral grâce à la phase pilote d'une initiative de protection et de gestion durable de la biodiversité des petites îles

18

TERRITOIRES URBAINS DURABLES

- **SOUTENIR LA MOBILITÉ URBAINE DURABLE ET SOBRE EN CARBONE**

Projet « mobilise your city » (MYC) : soutenir des politiques de mobilité urbaine durable et sobre en carbone

- **RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES POPULATIONS URBAINES ET PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS**

Réduire la vulnérabilité des populations urbaines et garantir la durabilité environnementale et socio-économique de la métropole de Guatemala

22

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- **ÉLECTRIFICATION RURALE A PARTIR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Soutenir un investisseur privé dans l'électrification d'une zone rurale non desservie au Cameroun

- **LA PAILLE DE CANNE À SUCRE : UNE NOUVELLE SOURCE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE**

Récolter et valoriser la paille de canne à sucre comme énergie renouvelable dans une centrale de cogénération à l'île Maurice

- **SOUTENIR UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE EN FAVEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES BÂTIMENTS (PEEB)**

Faciliter la coopération technique pour améliorer la performance énergétique des bâtiments

- **RÉSILIENCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET FILIÈRES AGROFORESTIÈRES DURABLES**

Jatropha Curcas : une plante utile pour favoriser l'adaptation des populations aux changements climatiques

- **UN ROSEAU INVASIF COMME COMBUSTIBLE D'ORIGINE RENOUVELABLE ET ECO-MATÉRIAU**

Contribuer à la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique à travers le double usage d'un roseau invasif au Sénégal et en Mauritanie

30

AGRICULTURE ET FORÊTS DURABLES

- **SOUTENIR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS TROPICALES AFRICAINES**

Développer un partenariat public privé pour gérer durablement les forêts d'Afrique Centrale

- **CONSOLIDER L'AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE EN BOLIVIE**

Agroécologie : promotion de l'agriculture durable dans les systèmes familiaux boliviens

- **SOUTENIR DES FILIÈRES DURABLES EN FAVEUR DES AIRES PROTÉGÉES HAITIENNES**

Appui aux filières durables et à l'aménagement des bassins versants dans le département sud d'Haïti

34

FINANCEMENTS INNOVANTS DE LA BIODIVERSITÉ

- **CONTRIBUER A LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À TRAVERS LA MISE EN PLACE D'UN FONDS DE DOTATION**

Accompagner la fondation Bioguinée dans la conservation des aires protégées marines et terrestres en Guinée-Bissau

- **SOUTENIR LA GESTION DURABLE DES OISEAUX D'EAU ET DE LEUR HABITAT**

Projet RESSOURCE : renforcer la gestion intégrée des oiseaux migrateurs et des zones humides en Afrique

- **SOUTIEN AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR CONSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Cinquième Programme de Petites Initiatives (PPI5) : soutenir la société civile africaine en faveur de la conservation de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique

38

PROCESSUS INNOVANTS

- **RENFORCER LA « CONSERVATION FINANCE ALLIANCE » AU PROFIT DU FINANCEMENT DE LA CONSERVATION**

Soutenir le réseau international « Conservation Finance Alliance » (CFA) pour réduire le déficit du financement de la conservation de la biodiversité

40

CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

- **FILIÈRE SOUTENABLE DE VALORISATION DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)**

Soutenir la mise en place d'une filière soutenable de valorisation des déchets électriques et électroniques au Cameroun

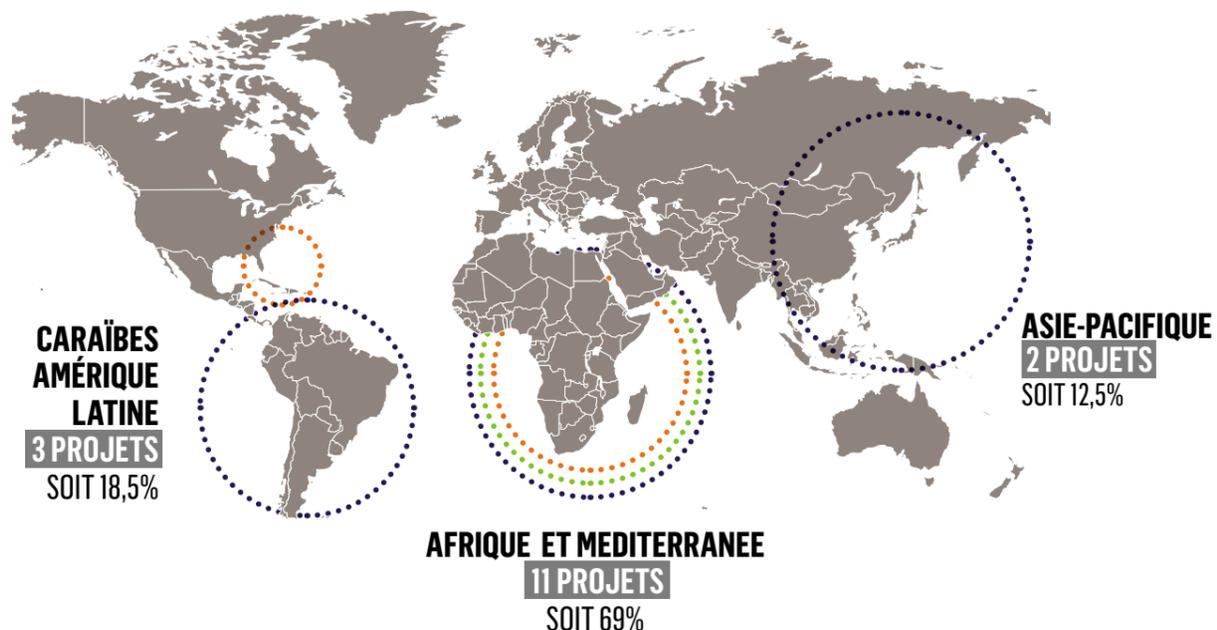
LES CHIFFRES

2016

100% DE SOLUTIONS INNOVANTES ADAPTÉES
AUX CONTEXTES LOCAUX ET AUX TERRITOIRES

ENGAGEMENTS FINANCIERS 2016

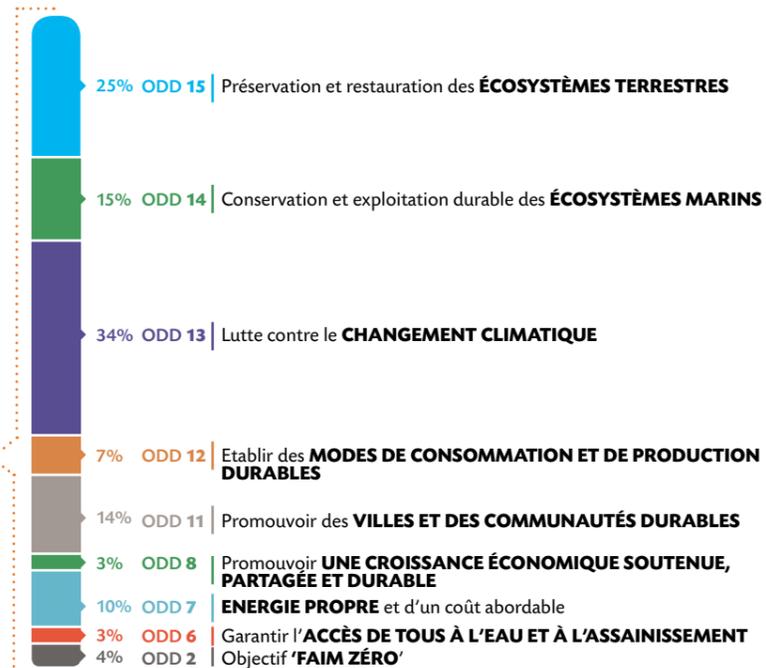
RÉPARTIS PAR RÉGION



LE FFEM S'ENGAGE SUR DES PROJETS QUI CONTRIBUENT AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LIÉS A LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Tous les projets contribuent à l'ODD 17 : PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



14

23 551 000 €
DE FINANCEMENTS OCTROYÉS

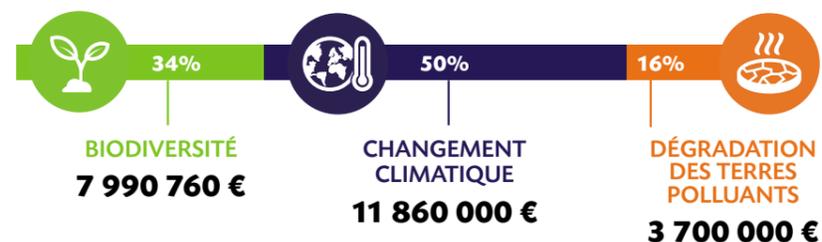
16 PROJETS ENGAGÉS
DONT 9 PROGRAMMES RÉGIONAUX

69% EN AFRIQUE ET MÉDITERRANÉE

87,5% ONT UN CO-BÉNÉFICE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ATTÉNUATION

ENGAGEMENTS FINANCIERS 2016

RÉPARTIS PAR DOMAINE D'INTERVENTION



81%

DES PROJETS ENGAGÉS S'INSCRIVENT DANS LES PRIORITÉS THÉMATIQUES DÉFINIES DANS LE NOUVEAU CADRE DE PROGRAMMATION STRATÉGIQUE

RÉPARTITION

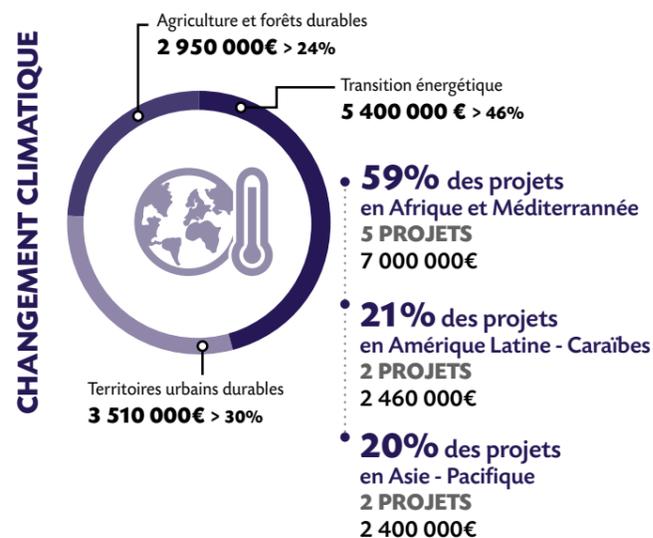
PAR THÉMATIQUE DE CONCENTRATION



2011 - Mission Bassin Congo © Christian CHATELAIN

DES ENGAGEMENTS FINANCIERS 2016 PAR RÉGION QUI RÉPONDENT

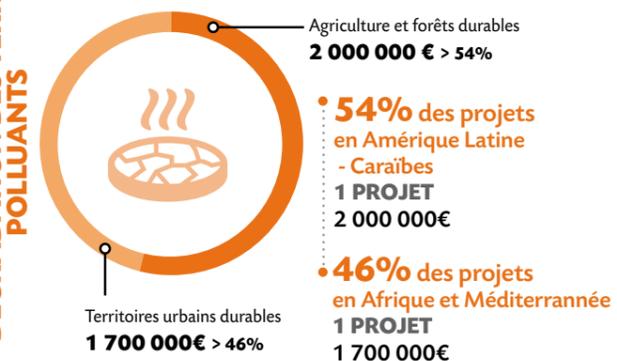
AUX THÉMATIQUES DE CONCENTRATION STRATÉGIQUES 2015-2018



BIODIVERSITÉ



DÉGRADATION DES TERRES POLLUANTS



15

GESTION INTÉGRÉE ET RÉSILIENCE DES ZONES LITTORALES ET MARINES



Sénégal © Valérie Blanchard-Fakir, FFEM

FAVORISER LA COOPÉRATION POUR UNE GESTION DURABLE ET UNE RÉSILIENCE ACCURUE DANS LES PETITS TERRITOIRES INSULAIRES

SOUTENIR LE CONSERVATOIRE
DU LITTORAL GRÂCE A LA PHASE
PILOTE D'UNE INITIATIVE
DE PROTECTION ET DE GESTION
DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ
DES PETITES ÎLES



FAVORISER LES RÉSEAUX D'ÉCHANGES ET LA COOPÉRATION NORD-SUD

Les petites îles du monde entier sont caractérisées par un riche patrimoine terrestre et marin. Alors qu'elles ne représentent que 5% de la surface de la terre, elles concentrent 20% des espèces de plantes et vertébrés terrestres. Elles font cependant face à des problématiques communes : pressions exacerbées par l'étroitesse de leur territoire, ressources limitées et une grande sensibilité aux dérèglements climatiques. Alors que les gestionnaires des petits territoires insulaires témoignent d'un relatif isolement pour la mise en œuvre de mesures de gestion durable et de résilience de leurs territoires, l'objectif de l'« Initiative Iles Durables » consiste à mettre en relation les différents acteurs concernés et de leur fournir les outils nécessaires pour favoriser la coopération, l'accès aux références techniques ainsi que la mise en œuvre et la valorisation de bonnes pratiques sur ces territoires. Sept sites pilotes répartis entre l'Afrique de l'Ouest, la Méditerranée et l'Océan Indien sont directement concernés ainsi que 13 îles « du Nord » afin de favoriser les partages d'expériences Nord-Sud et le développement de réseaux d'échanges.

TROIS OUTILS INNOVANTS POUR UNE GESTION DURABLE DES PETITES ÎLES

Afin de favoriser l'engagement des petites îles et de leurs acteurs, le projet entend mettre en place trois outils. Une plateforme « Banque d'Initiatives » permettra de valoriser les expériences reproductibles et les bonnes pratiques de gestion des ressources en milieu insulaire et côtier. Cette plateforme sera accessible aux membres du réseau international « Club des Petites Îles Durables », le second outil qui rassemblera les gestionnaires des îles, des spécialistes techniques ainsi que des représentants du secteur privé afin d'y intégrer les enjeux du développement durable. Enfin, après l'élaboration d'un diagnostic approfondi des territoires, une démarche de labellisation accompagnera et valorisera les îles candidates dans la construction d'un projet de gestion durable du territoire répondant aux enjeux locaux. L'initiative souhaite voir émerger des actions insulaires intégrées, autonomes et innovantes combinant gestion vertueuse des ressources naturelles, protection de la biodiversité, gestion des différents flux d'énergie, d'eau, de déchets et favorisant la participation locale.

Ce projet entend soutenir les démarches de préservation et de gestion durable des ressources naturelles sur les petites îles de moins de 150 km² à travers la création d'une plateforme de bonnes pratiques et d'un réseau international ainsi qu'un label international « petites îles durables ».

> AFRIQUE / RÉGIONAL

DOMAINE D'INTERVENTION

 Biodiversité

BÉNÉFICIAIRES

Conservatoire du littoral
Association SMILO

**INSTITUTION
FFEM PORTEUSE DU PROJET**
MTES

MONTANT TOTAL

7 708 500 €
dont contribution du FFEM de 1 650 000 €

PARTENAIRES

Conservatoire du Littoral, Union Européenne (Interreg Marittimo), Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Ville de Marseille, CEPF, îles pilotes

CONTRIBUER À UNE MEILLEURE RÉSILIENCE DES PETITS TERRITOIRES INSULAIRES ET ENCOURAGER LES DÉMARCHES DE PRÉ- SERVATION ET DE GESTION DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES ET MARINES

A travers cette thématique, le FFEM soutient des actions de gestion intégrée et durable sur un vaste continuum allant du bassin versant à la haute mer, au-delà des zones de juridiction nationale. Les projets développés visent notamment à appuyer les institutions concernées par la gestion de l'interface terre-mer pour une meilleure coordination des acteurs et la mise en place de mesures de gestion dans le respect d'une haute qualité environnementale. Par son action, le FFEM contribue ainsi à renforcer la gouvernance, la gestion et la résilience de ces zones, qui restent des enjeux cruciaux à l'heure actuelle.

En 2016, le FFEM a ainsi soutenu un projet favorisant la mise en réseau et la solidarité entre les petits territoires insulaires. Son objectif est de promouvoir l'émergence de mesures de gestion durable de ces territoires et de renforcer la résilience des populations locales face aux aléas climatiques.



Iles Cocos © Olivier BORN

TERRITOIRES URBAINS DURABLES



The Punctual Pedal © Rajeev Malagi

SOUTENIR LA MOBILITÉ URBAINE DURABLE ET SOBRE EN CARBONE



PROJET « MOBILISE YOUR CITY »
(MYC) : SOUTENIR DES POLITIQUES
DE MOBILITÉ URBAINE DURABLE
ET SOBRE EN CARBONE



DES PLANS LOCAUX ET NATIONAUX POUR UNE MOBILITÉ URBAINE DURABLE

« Mobilise Your City » vise à accompagner les décideurs des villes en développement dans l'élaboration de plans de mobilité urbaine soutenable, ainsi que les décideurs nationaux dans la mise en œuvre de politiques nationales de mobilité urbaine. Cette initiative partenariale soutenue par la France et l'Allemagne, a été officiellement lancée lors de la COP21. L'objectif de MYC est d'engager plus de 100 villes de 20 pays à l'horizon 2020 afin d'y améliorer la mobilité et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le programme concerne pour le moment la phase pilote, recouvrant huit pays dont quatre ont été pressentis pour recevoir un appui financé par le FFEM. Dans cette phase, il s'agira de mettre en place un cadre méthodologique adapté aux enjeux et contraintes des pays concernés, de renforcer la capacité des acteurs locaux et nationaux, ainsi que de faciliter les échanges de bonnes pratiques à l'échelle internationale. L'initiative vise un objectif d'élargissement à partir de 2018 afin de transformer sur un large périmètre la mobilité urbaine dans les pays en développement.

RESPECTER LE CLIMAT ET RÉPONDRE AUX ATTENTES EN MATIÈRE DE DÉPLACEMENTS URBAINS

Les villes des pays en développement sont aujourd'hui confrontées à une demande croissante de la mobilité urbaine qui pose de graves problèmes de congestion routière, de santé publique liée à la pollution de l'air et d'accidents de la route. L'initiative MYC entend éviter ce scénario catastrophe pour le climat et améliorer la qualité de vie dans les villes. Il est donc essentiel de promouvoir des actions urbanistiques renforçant un report modal vers des modes de transports plus sobres en carbone ainsi que de restreindre l'usage des véhicules individuels et polluants.

L'initiative doit montrer combien il est nécessaire de penser la planification de la mobilité urbaine en intégrant tous les modes de déplacements et en se fixant des objectifs de réduction de leur empreinte carbone. Cette planification intégrée de la mobilité entre les secteurs de l'urbanisme et des transports permettra de répondre sur le long terme aux demandes en matière de déplacements urbains tout en offrant des solutions de mobilité moins émettrices.

L'initiative MYC entend mettre en œuvre des politiques de mobilité urbaine durable et sobre en carbone dans les pays en développement et émergents via un processus de planification multimodale intégré au niveau des villes et un cadre de politique sectorielle au niveau national.

> AFRIQUE / RÉGIONAL

DOMAINE D'INTERVENTION	MONTANT TOTAL
 Climat	10 250 000 €
	dont contribution du FFEM de 2 000 000 €
BÉNÉFICIAIRE	PARTENAIRES
AFD	BMUB, CEREMA, ADEME, CODATU, AIF UE
INSTITUTIONS FFEM PORTEUSES DU PROJET	
AFD et MTES	

République Dominicaine © Franck GALBRUN



PROMOUVOIR UNE CROISSANCE URBAINE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT GÉNÉRATRICE DE RÉSILIENCE ET D'UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

A travers les opérations qu'il finance, le FFEM poursuit l'objectif de contribuer à décarboner la production énergétique et à améliorer l'efficacité énergétique dans les pays en développement, dans une perspective d'accès durable à l'énergie pour tous. Tout récemment, l'association La Voute Nubienne a été récompensée par le World Habitat Award au titre de l'année 2016-2017, reconnaissant ainsi la pertinence du projet « Bâtiments sobres en carbone et adaptés au changement climatique en Afrique de l'Ouest » auquel le FFEM avait été le premier bailleur de fonds à apporter son soutien dès 2012.

Plus d'informations sur le site d'AVN : <http://bit.ly/2qNQoNu>

Poursuivant cette dynamique, le FFEM se mobilise pour relever le défi d'une croissance urbaine respectueuse de l'environnement qui apporte résilience aux populations face aux effets du changement climatique et qui leur garantit une meilleure qualité de vie.

En 2016, trois projets ont ainsi bénéficié de son soutien. L'initiative Mobilise Your City et le projet de Ceinture Verte de Guatemala participent activement au développement de la ville de demain dans les pays émergents et en développement. Ils sont présentés dans ce chapitre. Le projet WEEECAM sur le développement d'une filière soutenable de valorisation des déchets électroniques répondant également à l'objectif transversal « consommation et production durables » est détaillé en page 40-41.



Guatemala © Romain Dissaux

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES POPULATIONS URBAINES ET PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS

GARANTIR LA DURABILITÉ
ENVIRONNEMENTALE ET
SOCIO-ÉCONOMIQUE DE
LA MÉTROPOLE DE **GUATEMALA**



DES ESPACES NATURELS AU SERVICE DE LA VILLE

A travers la mise en place d'instruments de planification et d'aménagement du territoire et la mise en œuvre d'actions de gestion, de protection et de restauration des biens et espaces naturels, le projet contribue à un objectif de réduction de la vulnérabilité aux effets du changement climatique tout en assurant une durabilité environnementale et socio-économique sur le long terme à la métropole de Guatemala. Pour ce faire, le projet vise à valoriser des espaces non urbanisables en une infrastructure verte destinée à protéger la biodiversité et maintenir les services environnementaux de réduction de vulnérabilité et de recharge d'aquifères au bénéfice de la métropole.

Le projet donne une importance capitale à la participation et la concertation afin d'appuyer l'appropriation par les habitants et poursuivre la réflexion sur les liens entre la future Ceinture Verte Métropolitaine et la ville. Les retours d'expériences du projet constituent un élément essentiel afin de diffuser cette nouvelle gestion urbaine durable.

UNE SOLUTION POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX, URBAINS ET ÉCONOMIQUES

La ville de Guatemala est classée parmi les 10 métropoles les plus vulnérables aux risques climatiques dans le monde alors qu'elle concentre près de 20% de la population totale du pays. Afin d'éviter une aggravation de la vulnérabilité déjà sévère de Guatemala, le projet s'inscrit dans une loi nationale qui vise à utiliser l'aménagement du territoire par les villes comme un instrument d'adaptation et de réduction des effets du changement climatique.

Les solutions de planification territoriale proposées par le projet permettront de prendre en compte la composante verte aux échelles municipale, métropolitaine et nationale, ainsi que de favoriser la promulgation d'une nouvelle loi.

Dans un objectif de traitement des problématiques environnementales, sociales, urbaines et économiques, une approche territoriale innovante plus globale sera privilégiée afin de créer de nouvelles liaisons entre quartiers précaires et espaces naturels. Le projet contribuera également à la valorisation des ravins de la ville autrefois délaissés afin de réduire les fractures sociales et spatiales auxquelles la ville doit faire face.

Le projet de la Ceinture verte de la métropole de Guatemala participe à la réduction de la vulnérabilité de la métropole à travers des instruments de planification et d'aménagement territoriaux et de protection et de restauration des biens et espaces naturels.

> GUATEMALA

DOMAINE D'INTERVENTION

 Climat

BÉNÉFICIAIRE

Fondation pour l'Écodéveloppement et la Conservation (FUNDAECO)

INSTITUTION FFEM PORTEUSE DU PROJET

MTES

MONTANT TOTAL

4 421 000 €

dont contribution du FFEM de 1 510 000 €

PARTENAIRES

CONAP, INAB-PINFOR PINPEP, CODEDE, Communes, Communautés et associations concernées, The Nature Conservancy (TNC), PCI, FCA USAID, Fondation ALSTOM

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



© Alain Six

ÉLECTRIFICATION RURALE A PARTIR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

SOUTENIR UN INVESTISSEUR PRIVÉ
DANS L'ÉLECTRIFICATION
D'UNE ZONE RURALE NON DESSERVIE
AU CAMEROUN



SOUTENIR UN INVESTISSEUR PRIVE POUR UNE ÉLECTRIFICATION RURALE DURABLE

L'objectif du projet est de fournir de l'électricité générée à partir d'une centrale hydroélectrique située à Mbakaou à une importante zone rurale aujourd'hui non desservie par le réseau national. 40 000 habitants, répartis sur deux localités actuellement alimentées par des centrales thermiques de l'opérateur national et six localités non encore électrifiées bénéficieront de ce nouveau réseau électrique.

Il s'agit de la première initiative privée au Cameroun, portée par IED Invest, à obtenir une autorisation de production, de distribution et de vente d'électricité d'origine renouvelable. Les possibilités d'augmentation de la puissance de la future centrale hydroélectrique ainsi que le programme d'extension des réseaux électrique nationaux de l'opérateur national ENEO visent à moyen terme, à alimenter d'autres localités plus importantes et plus éloignées de la source d'électricité.

FAVORISER DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS CHEZ LES BÉNÉFICIAIRES

Après plusieurs années sans qu'aucun opérateur privé ne se soit aventuré dans l'électrification rurale au Cameroun, les autorités du pays ont adopté en 2011 une nouvelle loi plus favorable à l'implication du secteur privé dans la production d'électricité à base d'énergies renouvelables. Le projet s'inscrit directement dans ce nouveau cadre incitatif en ayant mis sur pied la première initiative privée d'électrification rurale à base d'énergies renouvelables.

Les expériences acquises durant la réalisation du projet permettront aux autorités camerounaises de disposer de modèles de textes contractuels afin de faciliter le lancement d'autres initiatives d'électrification rurale par des opérateurs privés. Enfin, des mesures d'accompagnement ciblées sur les ménages à faible revenu et les porteurs d'activités sociales permettront aussi de développer de nouveaux usages de l'électricité par des activités génératrices de revenus.

Favoriser l'émergence d'opérateurs d'électricité privés dans les zones rurales du Cameroun et l'accès à une énergie renouvelable à partir d'une petite centrale hydroélectrique.

> CAMEROUN

DOMAINE D'INTERVENTION	MONTANT TOTAL
 Climat	5 712 230 €
	dont contribution du FFEM de 500 000 €
BÉNÉFICIAIRE	PARTENAIRES
IED Invest	AER, ENEO, Union Européenne
INSTITUTION FFEM PORTEUSE DU PROJET	
MINEFI	

PROMOUVOIR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET ASSU- RER UN ACCÈS DURABLE ET ABORDABLE À CETTE ÉNERGIE SOBRE EN CARBONE

L'année 2016 a été marquée par l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris le 4 novembre, à la veille de la 22e Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP22) organisée à Marrakech. Un record pour un traité international de cette envergure puisqu'il aura fallu moins d'un an pour parvenir aux seuils nécessaires des 55 ratifications d'Etats membres représentant 55% des émissions de CO₂ de la planète. Cette remarquable dynamique est un signal fort à l'ensemble des sociétés et démontre la prise de conscience grandissante des Etats, à la fois développés et en développement, quant à la nécessité d'engager la voie à un développement sobre en carbone.

Un tel changement est aujourd'hui indispensable et a été pleinement intégré dans les activités du FFEM relatives au changement climatique, notamment celles encourageant la transition énergétique des pays en développement. L'enjeu est double, il s'agit à la fois de contribuer à l'atténuation du changement climatique et au développement social et économique de ces pays à travers un accès durable et abordable à l'énergie pour tous. Afin d'adapter ces enjeux de durabilité aux spécificités des pays en développement, et d'assurer une autonomie et une résilience aux dispositifs mis en place, le FFEM soutient, à travers les projets financés, les politiques publiques, favorise les partenariats publics-privés, développe des filières et des équipements sobres sur le plan énergétique et développe des outils MRV (mesure, rapports et vérification).

Les projets ayant fait l'objet d'un financement par le FFEM au cours de l'année 2016 s'inscrivent parfaitement dans ce cadre stratégique. Cinq projets relevant de la thématique de la transition énergétique ont ainsi été engagés. Deux d'entre eux ont été financés dans le cadre de la Facilité d'Innovation du Secteur Privé dans le domaine du changement climatique (FISP-Climat). Les activités soutenues contribuent au développement de la part des énergies renouvelables dans la production énergétique des pays concernés tout en améliorant l'efficacité et l'autonomie énergétique des principaux secteurs consommateurs d'énergie : habitat, transport, industrie, agriculture.



Projet financé
à travers
la FISP CLIMAT

© Akuo Energy



Projet financé à travers la FISP CLIMAT

© Ariane Prince

LA PAILLE DE CANNE A SUCRE : UNE NOUVELLE SOURCE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de l'île Maurice tout en privilégiant des sources d'énergies locales au détriment du charbon importé.

> ILE MAURICE

DOMAINE D'INTERVENTION

 Climat

BÉNÉFICIAIRE

Terragen Ltd

INSTITUTION
FFEM PORTEUSE DU PROJET
MINEFI

MONTANT TOTAL

2 583 580 €

dont contribution du FFEM de 400 000 €

PARTENAIRES

Albioma, Terragri Ltd

RECOLTER ET VALORISER LA PAILLE DE CANNE A SUCRE COMME ENERGIE RENOUVELABLE DANS UNE CENTRALE DE COGENERATION A L'ILE MAURICE



VALORISER UN PRODUIT DE LA CANNE A SUCRE COMME ALTERNATIVE AU CHARBON

Le projet a pour objectif la mise en place d'un système de collecte et de combustion de la paille de canne pour la production d'électricité dans la centrale de cogénération de Terragen, approvisionnée à la fois en charbon et en bagasse, le composant aujourd'hui valorisé de la canne à sucre. L'utilisation additionnelle de la paille de canne permettra d'augmenter les capacités de production de la centrale et de substituer une source d'énergie locale et renouvelable à une source d'énergie importée et fossile.

Une fois le système adapté aux conditions locales et les essais à échelle industrielle ayant prouvé la rentabilité économique de la nouvelle filière, le modèle sera répliqué à d'autres sites industriels de cogénération de l'île Maurice, dans les Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM) ainsi que dans les pays cultivateurs de canne à sucre. La diffusion des savoirs et des nouvelles compétences acquises par les travailleurs sera centrale dans le déploiement sur d'autres sites.

UN PROJET RÉPONDANT A L'AMBITION ÉNERGETIQUE DE L'ÎLE MAURICE

Le gouvernement mauricien s'est fixé comme objectif d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie de l'île à 35% d'ici à 2025. Le projet vise non seulement à faciliter l'atteinte de cet objectif, mais il comporte également de nombreux bénéfices tant pour l'industrie sucrière que pour le pays tout entier.

L'un des principaux résultats attendus est la diminution de l'importation et de la combustion de charbon fossile entraînant une amélioration de l'empreinte carbone de la filière génératrice d'électricité et une réduction de la dépendance énergétique du pays. Pour la filière sucrière, c'est une diminution des déchets aujourd'hui liés à l'absence de valorisation de la paille de canne qui sera observable. Il faut également retenir la création d'une nouvelle filière locale et nationale de collecte de paille entraînant la création d'emplois et un regain d'activités.



FISP-CLIMAT FACILITÉ D'INNOVATION DU SECTEUR PRIVÉ DANS LE DOMAINE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNE SOLUTION DE FINANCEMENT POUR UN SECTEUR PRIVÉ INNOVANT

Depuis maintenant quatre ans, le FFEM a mis en place un outil financier novateur afin de soutenir l'émergence des énergies sobres en carbone dans les pays en développement : la Facilité d'Innovation du Secteur Privé dans le domaine du changement climatique - la FISP-CLIMAT. Ce dispositif de financement spécifique soutient des projets de développement innovants visant à la fois l'atténuation des effets du changement climatique ainsi qu'une meilleure adaptation à ces derniers. Un financement est ainsi apporté aux entreprises en partenariat avec les autorités locales et la société civile des pays en développement. La FISP-Climat vise à financer des projets contribuant au développement des pays bénéficiaires sans passer par un stade de développement fortement émetteur, en soutenant le déploiement de technologies innovantes et l'expérimentation à l'échelle industrielle. Le FFEM à travers la FISP-Climat vient renforcer la palette d'instruments financiers par l'intermédiaire de dons ou d'avances remboursables. Il facilite ainsi l'atteinte de l'engagement pris à la COP de Copenhague en 2009 par les pays développés de financer des projets d'adaptation et d'atténuation dans les pays en développement à hauteur de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020. Le secteur privé a en effet un rôle important à jouer afin de renforcer la combinaison particulièrement efficace de financements privés et publics.

UN OUTIL FINANCIER SOUPLE QUI CONTRIBUE AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Le FFEM sert ici de catalyseur d'initiatives privées et d'innovations en faveur d'un développement respectueux du climat. L'objectif poursuivi est d'accompagner des projets menés par des entreprises ou par des acteurs privés qui veulent fournir à des populations l'accès à des services essentiels. Il s'agit également de promouvoir des projets financièrement soutenables, reproductibles et aux divers bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

10 M€ DE BUDGET

5 M€ de budget sur sur la période 2013-2014, même montant pour la période 2015-2016



PRÈS DE 200 PROJETS SOUMIS

lors des appels à projet sur la période 2013-2016



11 PROJETS DEJA EN COURS

et 13 en phase d'instruction



5,1 M€ ACCORDÉS

2013 → 1 730 000 €
2014 → 2 000 000 €
2015 → 425 610 €
2016 → 900 000 €

10,3 M € ENGAGÉS

par le FFEM entre 2013 et 2016, sur les 28 M € financés au total (les cofinancements proviennent souvent de l'autofinancement du porteur de projet)

75 % DES PROJETS

implantés dans la zone prioritaire Afrique Caraïbes Pacifique

PLUS DE 40% DES PORTEURS DE PROJETS sont des PME des pays en développement



SAINT JOHN HOSPITAL © Raed Ahmed Ali

SOUTENIR UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE EN FAVEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES BÂTIMENTS (PEEB)

Améliorer la performance énergétique des bâtiments à grande échelle dans une dizaine de pays émergents et en développement à travers le lancement d'une initiative internationale de financement.

> ASIE / REGIONAL

DOMAINE D'INTERVENTION

 Climat

BÉNÉFICIAIRE

AFD

INSTITUTIONS FFEM PORTEUSES DU PROJET

AFD et MTES

MONTANT TOTAL

13,3 M €

dont contribution du FFEM de 2 000 000 €

FACILITER LA COOPÉRATION
TECHNIQUE POUR AMÉLIORER
LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE
DES BÂTIMENTS



INCITER LES INVESTISSEURS A S'ENGAGER POUR DES BÂTIMENTS SOBRES EN CARBONE

Le projet PEEB vise à mettre en place une facilité de coopération technique dans plusieurs villes d'une douzaine de pays émergents ou en développement sur des programmes de bâtiments performants énergétiquement. La facilité permettra de faire émerger des solutions de financement innovantes au niveau international, d'appuyer les politiques publiques nationales et la structuration et l'accompagnement de projets. Il s'agit d'investir dans des bâtiments efficaces en énergie, prioritairement sur les constructions neuves de logements ou de bâtiments tertiaires et sur la réhabilitation thermique de bâtiments dans le secteur résidentiel ou tertiaire. Le dispositif de financement repose essentiellement sur la subvention et il se caractérise par une dynamique partenariale permettant de mobiliser des investisseurs institutionnels internationaux et locaux, à la fois publics et privés, tout en y associant plusieurs agences internationales de référence actives dans le secteur.

UNE INNOVATION DE FINANCEMENT RÉPLICABLE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Trois pays ont été identifiés comme favorables et représentatifs de la diversité des besoins et des enjeux afin de déployer une phase initiale au projet. Il s'agit du Maroc, du Mexique et du Sénégal. La seconde phase d'élargissement permettra entre autres d'inclure de nouvelles géographies et de modifier les mécanismes de mise à disposition des subventions afin de déclencher plus rapidement le lancement des opérations.

Le projet mise notamment sur le mixage prêt-dons ainsi que la déclinaison de la coopération technique dans un continuum d'actions locales et internationales pour garantir l'émergence d'un marché durable de financement de bâtiments performants sur le plan énergétique. L'implication d'acteurs privés encore trop faible dans ce secteur permettra de lutter plus efficacement contre le changement climatique. Enfin, l'identification des besoins locaux de financement permet de disposer d'un appareil financier flexible et adapté, et la portée multi-pays du projet sur des zones climatiques variées permet d'en mutualiser les bénéfices.



© GERES

RÉSILIENCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET FILIÈRES AGROFORESTIÈRES DURABLES



JATROPHA CURCAS :
UNE PLANTE UTILE POUR FAVORISER
L'ADAPTATION DES POPULATIONS
AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

LE JATROPHA CURCAS : UNE PLANTE AUX BÉNÉFICES AGRICOLE ET ÉNERGÉTIQUE

Le projet a pour objectif principal l'amélioration des systèmes de production paysans des zones dégradées du bassin cotonnier et le développement d'activités productives en zones enclavées par la mise en place de filières agroforestières émergentes et prometteuses qui peuvent tirer profit du Jatropha Curcas aussi bien au niveau agricole qu'énergétique. A l'échelle du territoire, la valorisation des plantations de Jatropha Curcas en tant qu'engrais organique et sa transformation en biocarburant à base d'Huile Végétale Pure (HVP) portent un double objectif d'amélioration de la productivité des systèmes productifs et de contribution à la transition et l'autonomie énergétique des territoires enclavés. Le projet dans sa globalité vise à créer localement de la valeur ajoutée au bénéfice direct des acteurs des territoires concernés, à savoir les exploitations familiales, les entreprises rurales ainsi que le reste de la population locale.

UNE APPROCHE TERRITORIALE INTÉGRÉE INNOVANTE

Alors que les anciennes zones cotonnières sont caractérisées par une dégradation des sols, de forts aléas de la production agricole dus aux changements climatiques et un faible accès aux services énergétiques productifs, le recours au Jatropha Curcas et à des pratiques agro-écologiques représente une opportunité efficace de remédier à ces préoccupations auxquelles le monde agricole et les autorités locales doivent faire face. Le projet s'attache notamment à mettre en œuvre une approche territoriale intégrée innovante, source de diversification, d'emplois et de ressources complémentaires pour les populations rurales. L'appui à l'organisation des producteurs et le renforcement des dynamiques émergentes de coopératives les rassemblant visent quant à eux la pérennisation des nouvelles filières. La diffusion et la capitalisation des bénéfices environnementaux et énergétiques ainsi que des innovations techniques des filières agroforestières feront l'objet d'un plaidoyer auprès des institutions publiques afin de faire évoluer les aspects réglementaires.

Renforcer l'adaptation des populations du Mali et du Burkina Faso aux changements climatiques tout en améliorant l'accès à l'énergie de territoires enclavés à travers la mise en place de filières agroforestières tirant profit du Jatropha Curcas.

> AFRIQUE / REGIONAL

DOMAINE D'INTERVENTION

 Climat

BÉNÉFICIAIRE

Geres

INSTITUTION FFEM PORTEUSE DU PROJET

AFD

MONTANT TOTAL

3 378 413 €

dont contribution du FFEM de 1 000 000 €

PARTENAIRES

JMI, GERES/FLD, SBK



TyCCAO © Hélène Sabathie-Akonor

UN ROSEAU INVASIF COMME COMBUSTIBLE D'ORIGINE RENOUVELABLE ET ECO-MATERIAU

Le projet contribue à la massification et la dissémination de produits élaborés à partir d'un roseau envahissant le bassin du fleuve Sénégal, le typha, pour une utilisation en tant que combustible d'origine renouvelable au Sénégal et en Mauritanie et comme matériau d'écoconstruction.

> AFRIQUE / REGIONAL

DOMAINE D'INTERVENTION



Climat

BÉNÉFICIAIRE

Agence de l'Environnement et de la Maitrise en Energie (ADEME)

INSTITUTION FFEM PORTEUSE DU PROJET

MTES

MONTANT TOTAL

17,2 M €
dont contribution du FFEM de 1 500 000 €

PARTENAIRES

ADEME, Fonds Vert (CSE Sénégal), OMVS, MEDD Sénégal, GRET, ARENE, BioBuild Concept, SOCO CIM (Groupe VICAT), CRAterre, Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau, PAISD, GIZ, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de Mauritanie (Direction de la Protection de la Nature)

CONTRIBUER A LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE ET A LA LUTTE CONTRE
LE CHANGÈMENT CLIMATIQUE
À TRAVERS LE DOUBLE USAGE
D'UN ROSEAU INVASIF
AU SÉNÉGAL ET EN MAURITANIE



UNE ACTION, DEUX OBJECTIFS : PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET DE MATÉRIAU D'ÉCOCONSTRUCTION

Le projet Typha Combustible Construction Afrique de l'Ouest (TyCCAO) contribue à la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique en structurant deux filières industrielles exploitant la disponibilité en biomasse du typha : une filière de production de charbon combustible et renouvelable ainsi qu'une filière de production de matériau de construction aux propriétés isolantes.

Le développement de l'accès à une énergie renouvelable ainsi que de bâtiments à faible impact environnemental par l'efficacité énergétique sont les objectifs spécifiques intégrés à cet ambitieux programme.

La structuration d'une filière transfrontalière et industrielle de valorisation du typha permet de répondre à deux enjeux cruciaux auxquels la majorité des pays d'Afrique sub-saharienne sont confrontés, le besoin en énergie pour le développement et le changement climatique, envers lequel le Sénégal et la Mauritanie, les deux pays bénéficiaires du projet, sont particulièrement vulnérables.

L'INNOVATION AU SERVICE D'UNE FILIÈRE INDUSTRIELLE EN DEVENIR

En complément des principaux objectifs du projet, le choix du typha permettra également d'endiguer sa prolifération dans le bassin du fleuve Sénégal, aujourd'hui source de pré-occupation pour la santé publique, la sécurité d'approvisionnement en eau ou encore le maintien de la biodiversité dans la zone.

Le projet doit notamment contribuer à la pérennisation et l'autonomisation des filières de valorisation du typha à travers l'accompagnement d'entrepreneurs dans la mise en place d'unités industrielles ainsi que la création d'un centre d'expertise et de formation visant l'émergence d'un savoir-faire dédié aux combustibles alternatifs.

Quant au volet de valorisation du typha comme matériau de construction, il s'agit également d'appuyer les politiques publiques afin de favoriser les pratiques d'écoconstruction à l'échelle locale et nationale.

L'innovation fait partie intégrante du projet puisqu'il vise à donner une dimension industrielle à une filière aujourd'hui artisanale et confidentielle en innovant tout au long des deux processus de valorisation du typha.



Ce projet bénéficie du premier cofinancement avec le Fonds vert pour le Climat (Green Climate Fund) préfigurant un passage à l'échelle des activités mises en œuvre.



Burkina Faso La Toden © Thomas Bacha

AGRICULTURE ET FORÊTS DURABLES

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GÉRER DURABLEMENT LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES

Le FFEM participe directement à travers son soutien financier à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable. Dans le cadre de cette thématique, il contribue notamment à l'adaptation au changement climatique et à la réduction de ses effets (ODD 13), ainsi qu'à la préservation et la gestion durable des écosystèmes terrestres (ODD 15). Les territoires ruraux jouent un rôle prépondérant dans l'évolution des dynamiques de développement, c'est pourquoi le FFEM promeut des démarches intégrées, considérant les territoires agricoles et forestiers dans leur globalité et prenant en compte les interactions entre les hommes, les ressources naturelles et les services rendus par les écosystèmes. En 2016, le FFEM a soutenu 3 projets sous la thématique agriculture et forêts durables. Le premier contribue à l'élaboration de plans d'aménagements pour assurer une exploitation durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Le second vise à assurer la sécurité alimentaire des familles paysannes boliviennes tout en promouvant la transition écologique à l'échelle nationale. Quant au troisième, il contribue à la protection d'aires protégées dans le département Sud d'Haïti en agissant sur leurs zones tampons et à travers la promotion de filières agroforestières et agricoles durables.

SOUTENIR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS TROPICALES AFRICAINES

DEVELOPPER UN PARTENARIAT
PUBLIC PRIVE POUR GERER
DURABLEMENT LES FORÊTS
D'AFRIQUE CENTRALE



UNE GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS AU BÉNÉFICE DES POPULATIONS LOCALES

L'Afrique Centrale représente 10% de la biodiversité mondiale et les activités du projet concernent 5 pays couverts par environ 160 millions d'hectares de forêts. La richesse de ces écosystèmes forestiers nécessite une gestion durable, à même d'assurer l'équilibre entre la pérennité des services écosystémiques fournis par les forêts et l'exploitation forestière générant des bénéfices économiques pour les populations locales.

L'objectif du projet est de parvenir à cet équilibre à travers l'adaptation de plans d'aménagement permettant une planification de la gestion des forêts sur le long terme. Il s'agit pour cela de favoriser la collecte et la création d'un recueil élargi de données scientifiques sur les dynamiques forestières, dans la poursuite des efforts entamés par le projet DynAffor soutenu par le FFEM depuis 2011. Le projet P3FAC inclura certaines problématiques pouvant influencer ces dynamiques forestières, telles que la mise en place d'essais sylvicoles, l'étude des rôles de la faune sauvage dans la régénération des espèces, ou encore l'impact de la chasse.

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE A TRAVERS UNE COLLABORATION INTERNATIONALE

L'enjeu du projet est de mieux prédire les conséquences de l'exploitation forestière car très peu de données scientifiques sont disponibles sur ces écosystèmes forestiers tropicaux. L'évaluation des processus anthropiques mais aussi biologiques et écologiques affectant les dynamiques des populations d'arbres commerciaux est nécessaire avant de pouvoir réduire les impacts de l'exploitation et élaborer des règles de gestion et d'aménagement adaptées à différents types de forêts. Le projet cherchera à diffuser les bonnes pratiques entre les 3 bassins tropicaux concernés que sont l'Afrique, l'Asie et l'Amérique. Les résultats de la recherche seront valorisés dans un dialogue sur les politiques publiques d'aménagement forestier afin d'optimiser la production de mesures de gestion durable des forêts.

Par une meilleure compréhension des dynamiques forestières et le développement d'un dialogue public privé sur l'adaptation des pratiques d'aménagement forestier, le projet P3FAC est porteur d'innovation en venant élargir les méthodes développées dans un précédent projet (DynAffor).

Le projet « P3FAC » a pour but de développer un partenariat entre acteurs publics et privés afin de soutenir la recherche forestière et intégrer les résultats obtenus dans les pratiques de gestion des forêts ainsi que dans les politiques publiques des pays d'Afrique Centrale.

> AFRIQUE / REGIONAL

DOMAINE D'INTERVENTION

Climat

BÉNÉFICIAIRE

Association Technique
Internationale des Bois Tropicaux
(ATIBT)

INSTITUTIONS FFEM PORTEUSES DU PROJET

MTES et MAA

MONTANT TOTAL

8 400 000 €

dont contribution du FFEM de 2 000 000 €

PARTENAIRES

COMIFAC, CIRAD,
NATURE +, GxABT,
ATIBT



Colombie ©Didier Simon, FFEM



Labour attelé sur les hauts plateaux © O Gilard

CONSOLIDER L'AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE EN BOLIVIE

AGROÉCOLOGIE : PROMOTION DE L'AGRICULTURE DURABLE DANS LES SYSTÈMES FAMILIAUX **BOLIVIENS**



Le projet entend contribuer à la sécurité alimentaire, à la gestion durable des ressources naturelles dans sept écorégions boliviennes, ainsi qu'au plaidoyer politique aux niveaux local, national et international. Ces activités contribuent à la mise en place de politiques favorables à l'agriculture familiale paysanne dans la région andino-amazonienne.

ASSURER SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DURABILITÉ AUX FAMILLES PAYSANNES

L'objectif du projet est de consolider des systèmes productifs agro-écologiques dans une trentaine de communes de Bolivie afin de garantir la sécurité alimentaire, la génération de revenus pour les familles paysannes et la gestion durable des ressources naturelles. Le projet appuie des modèles d'agriculture familiale durable en renforçant les capacités productives locales et les pratiques agro-écologiques, à travers une assistance technique fournie par l'ONG CICPA. Le projet met également en œuvre un programme de recherche sur ces pratiques en collaboration avec des instituts de recherche afin d'étudier leur contribution à une meilleure résilience des territoires aux changements climatiques. Par ailleurs, le projet vise à améliorer la coordination entre la société civile et les pouvoirs publics pour favoriser la mise en œuvre de politiques environnementales et le soutien à l'agriculture familiale durable, aujourd'hui sous-financée et qui doit faire face au fort développement d'une agro-industrie à grande échelle, entraînant déforestation et dégradation des sols.

VALORISATION DE L'AGROÉCOLOGIE A TRAVERS UNE APPROCHE TERRITORIALE PLURIDISCIPLINAIRE

En vue de préserver les écosystèmes boliviens, riches et diversifiés du fait de leur répartition entre les Andes et l'Amazonie, le projet propose une approche innovante d'appui au changement des comportements et pratiques des populations agricoles et agents économiques. Il appuiera des échanges de savoirs et de savoir-faire entre les différents acteurs de la région andino-amazonienne et à l'international à travers le Forum Andino-Amazonien de Développement Rural ou encore l'Alliance latino-américaine pour l'agroécologie. Une approche territoriale et pluridisciplinaire sera mise en œuvre à travers l'intégration d'actions de terrain, de recherche-action et de diffusion et capitalisation des résultats. Pour assurer une autonomie à cette approche à l'issue du projet et afin de favoriser l'action politique et la prise de décision opérationnelle, le projet entend impliquer les collectivités locales et le secteur bancaire bolivien. Les financements apportés par l'AFD et le FFEM seront ainsi consolidés en vue d'appuyer à plus grande échelle la transition écologique en Bolivie.

> BOLIVIE

DOMAINE D'INTERVENTION

Climat

BÉNÉFICIAIRE

Secours Catholique Caritas France

INSTITUTION FFEM PORTEUSE DU PROJET

AFD

MONTANT TOTAL

4 170 000 €
dont contribution du FFEM de 950 000 €

PARTENAIRES

AFD, SCCF, CICPA / CIDSE – CARITAS

APPUI AUX FILIÈRES DURABLES ET A L'AMÉNAGEMENT DES BASSINS VERSANTS DANS LE DÉPARTEMENT SUD D'HAÏTI



AGIR SUR LES ZONES TAMPONS ET SOUTENIR LES PRODUCTEURS LOCAUX

Le système d'aires protégées du département Sud d'Haïti fait partie des zones de biodiversité les plus riches des Caraïbes. Il regroupe le massif de la Hotte ainsi que des zones côtières et marines, pour un total de neuf espaces protégées déclarés. Ces zones sont essentielles aux activités économiques des habitants locaux mais elles sont aujourd'hui menacées par les changements climatiques, les catastrophes naturelles et les activités humaines non maîtrisées. Le projet a pour objectif d'intervenir dans les zones tampons de ces aires protégées afin de limiter les menaces et permettre d'engager le département Sud d'Haïti dans un processus de développement durable et résilient. Il s'agit d'une part de promouvoir l'agroforesterie, à travers le développement d'une filière durable du cacao destiné à l'exportation. Le projet accompagnera d'autre part la protection des bassins versants en promouvant des pratiques durables dans les territoires de production de vétiver. Un travail sera mené en particulier sur le maintien de la fertilité des sols et la meilleure gestion de l'eau en appuyant les coopératives de producteurs d'huile de vétiver.

L'INNOVATION AU SERVICE DE FILIÈRES DURABLES

Le projet « économie verte » ambitionne d'accompagner 200 à 300 productrices et producteurs de cacao dans le développement de nouvelles compétences agroforestières et dans l'obtention d'une certification durable. La filière de cacao reposera ainsi sur un modèle d'engagement entre les organisations de producteurs locaux et un exportateur se conformant à des certifications environnementales et sociales. Du côté des producteurs de vétiver, ce sont 8 coopératives qui bénéficieront de formations et d'un appui technique et financier. Des aménagements innovants viendront compléter cet appui pour une meilleure maîtrise de la ressource eau dans deux micro-bassins versants concernés par la production de vétiver. La formation de 25 personnes en aménagement du territoire permettra de développer une approche plus globale de gestion de ces bassins versants. Cette approche globale donne au projet un caractère innovant, en travaillant à la fois sur des filières économiques durables, sur la qualité et les certifications, au service d'une gestion durable des territoires.

SOUTENIR DES FILIÈRES DURABLES EN FAVEUR DES AIRES PROTÉGÉES HAITIENNES

Le programme d'appui à l'économie verte vise à renforcer la gestion socio-écosystémique et le système d'aires protégées en Haïti à travers l'amélioration de la gestion des bassins versants. Il comprend notamment la gestion de l'eau, la protection des sols et la génération de revenus d'activités durables et diversifiées pour les ménages ruraux.

> HAÏTI

DOMAINE D'INTERVENTION

Dégradation des terres

BÉNÉFICIAIRE

Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)

INSTITUTION FFEM PORTEUSE DU PROJET

AFD

MONTANT TOTAL

7 440 000 €
dont contribution du FFEM de 2 000 000 €

PARTENAIRES

AFD, FEM, Norvège

FINANCEMENTS INNOVANTS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



Bijagos © Constance Corbier-Barthaux, FFEM

CONTRIBUER A LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À TRAVERS LA MISE EN PLACE D'UN FONDS DE DOTATION

ACCOMPAGNER LA FONDATION BIOGUINÉ DANS LA CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES MARINES ET TERRESTRES EN GUINÉE-BISSAU



ASSURER UNE SOLIDITÉ FINANCIÈRE A LA FONDATION BIOGUINÉ

La Fondation BioGuiné, créée en 2011, est un instrument de financement durable pour la conservation de la biodiversité en Guinée-Bissau. Son rôle est de catalyser des actions stratégiques en faveur de la conservation de la biodiversité et du développement durable. L'objectif du projet est de participer aux actions de la Fondation quant à la protection d'espèces menacées et d'écosystèmes naturels d'importance mondiale, notamment dans l'archipel des Bijagos, réserve « Man and Biosphere » de l'UNESCO. Le FFEM contribue ainsi à la capitalisation initiale du fonds de dotation de la Fondation, qui permettra de couvrir une partie significative des coûts de fonctionnement du système national d'aires protégées géré par l'Institut pour la Biodiversité et les Aires Protégées (IBAP), premier bénéficiaire de la Fondation. Une contribution additionnelle du FFEM hors fonds de dotation financera une opération pilote de subventions en faveur des aires protégées, préfigurant ainsi ce que financeront une partie des intérêts générés par le fonds de dotation. Cette opération permettra de soutenir l'IBAP et la société civile, au bénéfice d'activités de surveillance, de projets de développement communautaire, et de mobilisation de ressources additionnelles.

DES RESSOURCES NATURELLES À PROTÉGER POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES POPULATIONS

BioGuiné s'est donné pour objectif de capitaliser son fonds de dotation à hauteur de 10 millions de dollars US d'ici 5 ans, afin de couvrir une partie des coûts récurrents de gestion des aires protégées, qui représentent plus de 26% du territoire national. L'IBAP doit gérer des écosystèmes d'une biodiversité exceptionnelle, habitats privilégiés d'oiseaux migrateurs, de nombreuses espèces de tortues marines et d'hippopotames marins. Leur préservation est vitale pour le pays et ses habitants, dont la sécurité alimentaire dépend principalement de l'agriculture, de la pêche et des ressources naturelles. Le cas de la Guinée-Bissau, marquée par un contexte économique et politique incertain, est particulièrement bien choisi pour un tel projet s'appuyant sur une gouvernance partagée et rigoureuse, impliquant, aux côtés de l'Etat, la communauté internationale des bailleurs et la société civile, afin d'influencer positivement les décisions gouvernementales tout en alimentant les réflexions internationales sur les fonds environnementaux.

Le projet d'accompagnement de la Fondation BioGuiné contribue au financement durable de la conservation des aires protégées marines et terrestres et de leur biodiversité en Guinée-Bissau à travers la mise en place d'un fonds fiduciaire qui générera un flux de revenus pérenne.

> GUINÉE-BISSAU

DOMAINE D'INTERVENTION

Biodiversité

BÉNÉFICIAIRE

Fondation BioGuiné

INSTITUTIONS FFEM PORTEUSES DU PROJET

MTES et MEAE

MONTANT TOTAL

7 355 000 €
dont contribution du FFEM de 1 440 000 €

PARTENAIRES

Gouvernement de Guinée Bissau (Accord de pêche avec l'Union Européenne), FEM, Fondation MAVA, Gouvernement de Guinée Bissau (mécanisme REDD+), IDA, WAMER/EU-PNUD

MOBILISER DE NOUVEAUX FINANCEMENTS POUR UNE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ SUR LE LONG TERME

L'action du FFEM contribue à soutenir la réalisation des objectifs de la Convention sur la diversité biologique et, partant aux engagements pris par la France au titre de ce traité international, les co-bénéfices climat-biodiversité seront autant que possible recherchés dans le choix des actions retenues. Le FFEM privilégie les projets permettant de tester et de promouvoir de nouveaux mécanismes de financement générant un effet de levier au bénéfice de la conservation de la biodiversité, tout en contribuant au renforcement des institutions et des cadres réglementaires.

Le FFEM a engagé trois nouveaux projets en 2016 relevant de cette thématique de concentration. Le premier, au bénéfice de la fondation BioGuiné, a pour objectif de fournir des moyens accrus et sur le long terme à la gestion des aires protégées de Guinée-Bissau, à travers une première capitalisation du fonds de dotation de BioGuiné. Le second, mis en œuvre par la FAO, en partenariat avec l'AEWA, l'ONCFS, le CIRAD et l'OMPO¹, promeut une gestion intégrée et durable des oiseaux d'eau migrateurs et de leur habitat (les zones humides de la frange Sahélo-Soudanienne d'Afrique), au bénéfice des populations locales. Enfin, l'année 2016 a vu le lancement du cinquième programme de petites initiatives en Afrique de l'Ouest et centrale, PPI5, mis en œuvre par l'UICN (Comité français et PACO), qui s'inscrit dans la continuité de dix années d'appui par le FFEM aux organisations de la société civile africaine en faveur de la conservation de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique.

¹AEWA, Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs Afrique - Eurasie ; ONCFS, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ; CIRAD, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement ; OMPO, Institut Européen pour la gestion des oiseaux sauvages et de leurs habitats.



Bijagos © Constance Corbier-Barthaux, FFEM



© Mondain-Monval - Defos du Rau, ONCFS

SOUTENIR LA GESTION DURABLE DES OISEAUX D'EAU ET DE LEUR HABITAT

Le projet RESSOURCE (Renforcement d'Expertise au Sud du Sahara sur les Oiseaux et leur Utilisation Rationnelle en faveur de leur Communautés et de leur Environnement) a pour objet une amélioration significative de l'état des populations d'oiseaux d'eau des grandes zones humides sahéliennes, au bénéfice des populations locales, notamment en termes de sécurité alimentaire et de développement local.

> AFRIQUE / RÉGIONAL

DOMAINE D'INTERVENTION



Biodiversité

BÉNÉFICIAIRE

FAO

INSTITUTION FFEM PORTEUSE DU PROJET

MTES

MONTANT TOTAL

5 062 000 €

dont contribution du FFEM de 1 500 000 €

PARTENAIRES

FAO, UE, ONCFS, CIRAD, Secrétariat AEWA, Contreparties Nationales

PROJET RESSOURCE :
RENFORCER LA GESTION
INTÉGRÉE DES OISEAUX MIGRATEURS
ET DES ZONES HUMIDES EN AFRIQUE



UNE GESTION INTÉGRÉE DES OISEAUX D'EAU ET DES ZONES HUMIDES

L'enjeu global du projet est une amélioration significative de l'état des ressources naturelles des grandes zones humides sahéliennes et plus particulièrement des populations d'oiseaux d'eau. Le projet contribue à l'amélioration des connaissances sur les dynamiques spatio-temporelles de ces populations en lien avec le changement climatique, les modifications d'habitats et les prélèvements directs par la chasse. Des plans de gestion seront développés sur deux zones humides pilotes à partir des résultats obtenus afin de promouvoir des prélèvements durables des oiseaux migrateurs tout en tenant compte des usages anthropiques multiples de ces zones.

Le projet entend également améliorer la collaboration politique et technique nord-sud et sud-sud. Les enseignements et résultats de ce projet de gestion intégrée et durable des oiseaux migrateurs et des zones humides, seront mutualisés entre les différents pays et partenaires impliqués dans le projet, permettant de créer une communauté régionale d'experts et d'organisations impliquées.

SUSCITER L'INNOVATION ET MISER SUR LA REPRODUCTIBILITÉ

De nombreuses espèces d'oiseaux nichant en Europe se retrouvent dans les zones humides sahéliennes où elles migrent durant l'hiver. Cependant leur nombre à globalement décliné d'environ 40% entre les années 1960 et 2000. Ce déclin s'explique notamment par le prélèvement direct issu de la chasse ainsi que par l'altération du fonctionnement de ces écosystèmes en Afrique, due notamment à la modification du régime annuel des crues et l'émergence des aménagements hydrologiques en amont des cours d'eau. Le projet contribuera à une meilleure connaissance de l'état et de la dynamique des populations d'oiseaux d'eau dans cette région, à un échange et une capitalisation d'expérience entre les différents sites pilotes retenus, et renforcera les capacités des acteurs locaux travaillant à la conservation des zones humides et des oiseaux d'eau.

A leur tour, ces acteurs permettront d'influencer et d'améliorer les cadres juridiques et institutionnels et de produire de nouvelles politiques publiques plus favorables à une gestion durable de ces écosystèmes. Le projet se concentre sur les zones humides du Sahel, depuis la côte Atlantique jusqu'au Soudan et en Egypte, jusqu'alors peu prises en compte dans des projets de cette nature, mais la démarche adoptée est largement reproductible à d'autres zones humides africaines soumises à des pressions et des problématiques analogues.



© Alexis Huguet

SOUTIEN AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR CONSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



CINQUIÈME PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES :
SOUTENIR LA SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE EN FAVEUR DE
LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA LUTTE
CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

SOUTENIR DES PROJETS DE TERRAIN ET RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS LOCAUX DU PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES

L'objectif global de cette cinquième phase est de renforcer l'influence et la contribution de la société civile et des collectivités décentralisées en Afrique de l'Ouest et Centrale en matière de préservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique sous l'angle des solutions fondées sur la nature. Le programme mettra en œuvre et appuiera environ 15 projets de conservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique avec ses partenaires historiques : le Comité français de l'UICN et le Programme d'Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO). Les acteurs de la société civile et les collectivités, opérateurs de ces projets, seront soutenus pour améliorer leur gestion d'écosystèmes présentant de forts enjeux écologiques et dont ils dépendent directement. Le projet vise à améliorer les capacités techniques et organisationnelles de ces acteurs ainsi que leur pouvoir d'influence des politiques environnementales régionales et nationales pour pérenniser les acquis de leurs actions. Enfin, les résultats générés seront capitalisés et diffusés parmi la société civile africaine et les différents membres du partenariat pour accroître davantage cette influence nécessaire à la prise en compte des questions environnementales dans les pays africains.

DIX ANNÉES D'EXPÉRIENCE ET UNE INNOVATION RENOUVELÉE

Le PPI5 fait suite à 10 années de soutien du FFEM aux organisations de la société civile africaine qui se sont révélées pertinentes, efficaces et cohérentes avec les priorités géographiques et thématiques de l'aide publique au développement française tout comme les priorités locales des pays d'intervention en matière de conservation. Le programme a ainsi financé 181 projets pour un montant total de 6,3 millions d'euros. Partant de ces résultats, cette cinquième phase du PPI a été engagée, ciblée en particulier dans les pays côtiers du Golfe de Guinée, en périphérie des grandes aires protégées sahéliennes ainsi que dans les pays du bassin du Congo. Pour que les projets soutenus atteignent les résultats escomptés, la collaboration entre les membres du partenariat ainsi que les capacités des acteurs de la société civile seront renforcées en amont et durant la mise en œuvre des projets afin de voir émerger une véritable planification des ressources naturelles locales. La combinaison de petites et moyennes subventions permettra d'élargir l'ambition poursuivie durant les 4 phases précédentes du PPI et de soutenir à la fois des petites organisations émergentes et des organisations de plus grande envergure.

Pour renforcer la dynamique de cette 5^e phase du PPI, de nouveaux partenariats ont été noués avec le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF), la Fondation MAVVA, et le comité hollandais de l'UICN. La mobilisation de ces nouveaux acteurs dans le PPI permettra aux OSC de bénéficier d'une meilleure cohérence dans les initiatives déployées localement et de faire émerger des synergies entre les partenaires.

Un autre point fort de ces nouveaux partenariats concerne le soutien à des activités de plaidoyer portées par des organisations bénéficiaires et d'engagement citoyen, l'objectif étant de favoriser l'émergence d'une masse critique d'organisations capables de mener des actions concrètes sur le terrain, de travailler ensemble et d'influencer les politiques publiques et les acteurs du secteur privé pour une meilleure prise en compte de l'environnement.

Le programme PPI5 appuie les organisations de la société civile africaine à la fois en finançant des petits projets de terrain de conservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique et en renforçant les capacités et l'influence de ces acteurs locaux sur les questions environnementales.

> AFRIQUE / RÉGIONAL

DOMAINE D'INTERVENTION



Biodiversité

BÉNÉFICIAIRE

Comité Français de l'UICN et Programme d'Afrique Centrale et de l'Ouest de l'UICN (UICN PACO)

INSTITUTIONS FFEM PORTEUSES DU PROJET

MEAE et MTES

MONTANT TOTAL

9 323 588 €

dont contribution du FFEM de 3 000 000 €

PARTENAIRES

CEPF, UICN, MAVVA, Contrepartie Bénéficiaires



© Nicolas Salaun

PROCESSUS INNOVANTS

NOURRIR DE NOUVELLES RÉFLEXIONS AU SEIN DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ POUR Y INTÉGRER LES ENJEUX D'ENVIRONNEMENT MONDIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'adoption de l'objectif transversal « processus innovants » permet au FFEM de s'éloigner des schémas de réflexion et de décisions habituels en proposant des processus décisionnels, de conception stratégique et de mise en œuvre nouveaux. Il s'agit, à travers cet objectif, de soutenir la mise en place d'approches pluridisciplinaires et la cogestion des enjeux afin d'intégrer les questions d'environnement mondial dans les politiques et les financements, tant publics que privés. Ces nouvelles réflexions sont indispensables pour renforcer la prise en compte des enjeux d'environnement mondial et de développement durable à tous les niveaux requis. Les expériences tirées des projets engagés au sein de cette thématique constituent un gisement d'innovations pour le Fonds qui pourra en tirer des leçons utiles et proposer de nouvelles méthodes de gestion des enjeux environnementaux en France et à l'international.

RENFORCER LA « CONSERVATION FINANCE ALLIANCE » AU PROFIT DU FINANCEMENT DE LA CONSERVATION

SOUTENIR LE RÉSEAU
INTERNATIONAL
« CONSERVATION FINANCE
ALLIANCE » (CFA) POUR RÉDUIRE
LE DÉFICIT DU FINANCEMENT
DE LA CONSERVATION
DE LA BIODIVERSITÉ



RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCIER DE LA CFA

L'objectif du projet est de pérenniser et amplifier les actions du réseau CFA en faisant évoluer son statut d'un réseau informel à celui d'une personne morale dotée d'une capacité décisionnaire et exécutive propre. Ce renforcement institutionnel et financier doit lui permettre de catalyser des partenariats d'envergure, aptes à répondre aux défis financiers croissants auxquels sont confrontés les aires protégées et les programmes de conservation, de diffuser plus largement les outils, analyses et connaissances produits, afin de mobiliser des financements stables et durables au bénéfice de la conservation. Ce soutien est basé sur quatre axes principaux. Il s'agit de renforcer les capacités de la CFA, le réseautage et le partage d'information ; de mettre en place un incubateur d'idées afin d'identifier des mécanismes nouveaux et innovants en matière de financement de la conservation ; d'élaborer et mettre à disposition des outils de référence et des guides sur le financement de la conservation et développer le statut institutionnel de la CFA.

« FABLAB » ET PROMOTION DE MÉCANISMES DE MARCHES INNOVANTS

La « Conservation Finance Alliance » a été fondée en 2002 en tant que réseau collaboratif unique et mondial dédié à la promotion du financement durable de la conservation de la biodiversité et en particulier au développement de mécanismes innovants de financements. Elle cherche aujourd'hui à s'institutionnaliser et à augmenter son impact, un objectif auquel le soutien du FFEM est un contributeur central. Les résultats attendus de ce soutien au réseau CFA sont le développement d'un plan stratégique pour identifier et mettre en œuvre des financements pérennes pour le réseau sur le long terme, ainsi que l'augmentation du nombre de membres actifs. La création de l'incubateur d'idées « FABLAB » permettra de faire dialoguer des équipes créatives et expertes avec le secteur privé, les ONG et les organisations financières, dans le but de promouvoir de nouveaux mécanismes de marché pouvant être redirigés pour financer la conservation. Ces nouvelles solutions pourront être exportées et adoptées en politiques par les gouvernements, afin de développer des réglementations en faveur de la promotion de marchés pour les services écosystémiques.

Le projet consiste à soutenir le réseau Conservation Finance Alliance afin de pérenniser et amplifier ses actions et mieux diffuser leurs expériences et leurs enseignements. Les résultats concrets de ces actions visent à réduire le déficit de financement auquel la conservation de la biodiversité en Afrique doit faire face.

> AFRIQUE / RÉGIONAL	MONTANT TOTAL
DOMAINE D'INTERVENTION	1 672 127 €
 Biodiversité	dont contribution du FFEM de 400 760 €
BÉNÉFICIAIRE	PARTENAIRES
Conservation Finance Alliance (CFA) via Wildlife Conservation Society (WCS)	Fondation MAVA, Coopération financière allemande via la Kfw (GFC), Autres (CI, BHP, PNUD-Bio-FIN)
INSTITUTION FFEM PORTEUSE DU PROJET	
MEAE	

CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES



FILIÈRE SOUTENABLE DE VALORISATION DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

SOUTENIR LA MISE EN PLACE
D'UNE FILIÈRE SOUTENABLE
DE VALORISATION DES
DÉCHETS ÉLECTRIQUES
ET ÉLECTRONIQUES
AU CAMEROUN



RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET PARTAGE D'EXPÉRIENCES A L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

L'objectif général du projet est de démontrer la faisabilité et la soutenabilité d'une activité de valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) dans le contexte des pays en développement. Pour y parvenir, les activités du projet consisteront à mettre en place un système de collecte et de traitement des déchets dans les villes de Yaoundé et de Douala, en partenariat avec les autorités publiques, les acteurs économiques, le tissu associatif et les travailleurs du secteur informel. L'implication de l'ensemble de ces acteurs et la création d'une plateforme d'échanges vise à renforcer le cadre institutionnel existant à travers des activités de lobbying, tout en optimisant l'impact environnemental, économique et social du secteur de traitement des DEEE.

Les acquis de la filière seront partagés et capitalisés afin de contribuer positivement à la reproduction et au succès d'autres initiatives similaires dans le monde.

FIXER DE MEILLEURS STANDARDS POUR LE SECTEUR DE GESTION DES DÉCHETS

Les pays en développement connaissent actuellement une forte croissance économique et démographique entraînant une rapide augmentation des flux de DEEE. Du fait des nombreux composants toxiques et polluants qui les constituent, il est nécessaire de développer une collecte et un traitement adaptés. Le gouvernement camerounais a fait preuve de volontarisme et a mis en place une réglementation en ce sens dès 2012. Afin de structurer plus efficacement le secteur et développer la réglementation, le projet WEEECAM souhaite renforcer le dialogue et les échanges avec les décideurs publics. La dispersion anarchique des déchets et les pratiques nocives pour la santé humaine et l'environnement tel le démantèlement sauvage seront également réduits.

L'innovation du projet tient aussi dans la génération de crédits carbone qui vise à renforcer le modèle d'activité existant sur le plan écologique. Ce nouveau modèle de filière générera également de nombreux impacts sociaux et économiques tels que la création d'emplois, de revenus, d'équipements revalorisés localement à travers la formalisation et l'amélioration des conditions de travail dans le secteur informel.

L'objectif du projet WEEECAM est de favoriser la mise en place d'un système viable de collecte et de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques à Yaoundé et à Douala pouvant être répliqué dans d'autres pays en développement.

> CAMEROUN

DOMAINE D'INTERVENTION

 Dégradation des terres

BÉNÉFICIAIRE

Association Guilde Européenne du Raid

**INSTITUTIONS
FFEM PORTEUSES DU PROJET**
MEAE et MTES

MONTANT TOTAL

6 000 000 €
dont contribution du FFEM de 1 700 000 €

PARTENAIRES

Communautés Urbaines de Douala et Yaoundé, BAD, AFD, Syctom, Fonds Suez Environnement, BRGM, Mairie de Paris, ADEME, Groupe SPB

PROMOUVOIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION EN ACCORD AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cet objectif transversal vient apporter une cohérence supplémentaire aux actions du FFEM et conforte son positionnement novateur et démonstratif parmi l'ensemble des instruments financiers bilatéraux internationaux. La thématique vise un meilleur respect de l'environnement, un progrès social et une performance économique tout au long des chaînes de consommation et de production qui sont en pleine évolution dans les pays en développement.

L'adoption de cet objectif permet au FFEM de participer concrètement à la réalisation de l'Objectif de Développement Durable 12, visant l'établissement de modes de consommation et de production durables en vue d'améliorer la qualité de vie des populations tout en « faisant plus et mieux avec moins ».

En 2016, le FFEM a engagé un nouveau projet « consommation et production durables » dont l'objectif est de développer des filières viables de valorisation des déchets électriques et électroniques en constante augmentation dans les pays en développement et dont la toxicité nécessite une prise en charge adaptée.



RETOUR D'EXPÉRIENCES ET ENSEIGNEMENTS

Dans sa mission de protection de l'environnement mondial au service de la politique française de développement et de solidarité internationale, le FFEM s'attache à soutenir les innovations et les acteurs du développement pour amplifier et démultiplier les réussites.

En cours d'exécution ou à la fin des projets, le FFEM met en œuvre des actions d'évaluation. L'objectif est de recueillir les résultats, de tirer les enseignements des expériences pilotes et innovantes qu'il finance, puis de capitaliser et diffuser de nouvelles méthodes ou pratiques, permettant de répliquer les expériences réussies à plus grande échelle par d'autres acteurs ou dans de nouvelles zones géographiques.

UN PROGRAMME EXEMPLAIRE D'APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE

LE PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES (PPI)

Le PPI constitue une marque emblématique de l'action du FFEM en matière de soutien aux organisations de la société civile africaine. Créé en 2006, ce programme financé par le FFEM et géré par le Comité français de l'UICN encourage la société civile des pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique Centrale et de Madagascar à préserver l'environnement mondial tout en améliorant les conditions de vie des populations locales.

En 2015 et 2016, des missions d'évaluation et de capitalisation ont livré des résultats concrets qui montrent la mobilisation et le dynamisme des ONG environnementales africaines.

LE PPI RÉPOND À UN DOUBLE DÉFI :

- préserver les écosystèmes dont dépendent directement les populations locales ;
- renforcer les capacités et l'influence des OSC locales pour pérenniser les acquis de leurs projets.

10 ans d'initiatives

locales pour préserver la biodiversité et lutter contre le dérèglement climatique.

Depuis 2006, le Programme de Petites Initiatives (PPI) du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) accompagne les acteurs de la société civile du Sud mobilisés dans la préservation de la biodiversité et dans la lutte contre les changements climatiques en Afrique grâce à des subventions inférieures à 50 000 euros.

Le PPI constitue aujourd'hui le seul outil

de la coopération française finançant directement les OSC de pays du Sud pour des actions spécifiques de conservation.

LE PPI, DES RÉSULTATS CONCRETS SUR 10 ANS

- 144 OSC bénéficiaires
- 181 projets financés
- 2 864 soumissions de projets
- 4 PPI déjà financés
- 17 appels à projets lancés
- 28 pays africains concernés

8 THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- Sauvegarde des espèces menacées
- Lutte anti-braconnage
- Résolution des Conflits Hommes-Animaux
- Conservation des écosystèmes
- Création-Gestion d'Aires Protégées
- Valorisation durable des ressources naturelles et développement socioéconomique
- Lutte contre les changements climatiques
- Éducation environnementale

RÉCONCILIER DÉVELOPPEMENT LOCAL ET BIODIVERSITÉ

Dans les pays du Sud, les populations ont besoin plus qu'ailleurs des services fournis par une nature riche, productive, équilibrée. Préserver cet équilibre y est une nécessité absolue et urgente. C'est aussi un des meilleurs moyens de lutter contre la pauvreté.

L'Afrique abrite une biodiversité exceptionnelle, essentielle pour les populations : leurs modes de vie reposent en effet en grande partie sur les services écosystémiques qu'elle fournit. Le tissu associatif de l'Afrique subsaharienne, et surtout des pays francophones, ne peut pour le moment offrir un appui suffisant à des moyens politiques et techniques de conservation encore limités. Le potentiel d'action de la société civile est pourtant très prometteur. Ancrées dans les réalités socioéconomiques et culturelles locales, les organisations de la société civile (OSC) encouragent des approches participatives et des actions concrètes sur le terrain, et deviennent ainsi elles-mêmes porteuses de changements et d'innovations.

Avec le PPI, le FFEM a créé un outil technique et financier dédié au renforcement des capacités de la société civile africaine capable de conduire des projets concrets de conservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique.

DES ACTIONS DE TERRAIN

Le PPI a fourni aux OSC un accompagnement au plus près du terrain et décliné sur mesure en fonction des besoins des organisations.

- **437 110 ha d'aires protégées créées**
- **46 plans d'aménagement** ou de gestion d'aires protégées développés
- **56 inventaires** et protocoles de suivi d'espèces élaborés
- **11 espèces de mammifères** emblématiques dont la sauvegarde a été améliorée (grands singes, éléphants, mammifères marins...)
- **3 unités de compostage créées** : 3 000 tonnes de déchets ménagers recyclés par an et 7 600 tCO₂eq évitées en 2016, l'équivalent des émissions d'un village français de plus de 1 000 habitants !
- **Plus de 50 OSC accompagnées**
- **60 projets de création de filières de commercialisation de produits naturels**
- **77 % des OSC partenaires** toujours en activité depuis la réalisation de leur projet PPI

AVEC UNE SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE RENFORCÉE, DES SOLUTIONS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ÉMERGENT

Le PPI contribue à renforcer les capacités des OSC africaines grâce à un accompagnement régulier et adapté, mis en oeuvre par l'UICN-PACO.

Les différents projets permettent aux populations locales de mieux s'approprier les multiples solutions basées sur la nature pour améliorer leurs conditions de vie tout en protégeant leur environnement.

UN SOUTIEN SUR MESURE AUX ONG

En dépit de contextes institutionnels et financiers difficiles, plus de 50 OSC ont été accompagnées et renforcées. Certaines de ces OSC partenaires sont progressivement devenues des acteurs majeurs au sein de leurs pays respectifs : elles participent aujourd'hui à des commissions nationales, mènent des actions de plaidoyer auprès des responsables politiques, partagent leur expertise, etc.

Le PPI a également permis la naissance de réseaux et d'alliances entre acteurs d'un même secteur ou d'une même région. Ces partenariats se sont parfois créés à l'international, aboutissant à la création de belles synergies entre acteurs de la société civile du Nord et du Sud.

DES OSC PLUS FORTES, AU BÉNÉFICE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Les projets éligibles au financement du PPI présentent des activités génératrices de revenus qui bénéficient directement aux populations locales et à leur développement socio-économique.

Grâce au développement de l'écotourisme, de filières commerciales liées à l'exploitation durable de produits naturels ou encore de l'artisanat, des emplois rémunérés destinés aux communautés locales sont créés (écoguide, garde, apiculteur, éleveur, gestionnaire de coopérative, etc.), leur garantissant dès lors une plus grande autonomie. Ces activités viennent parfois se substituer aux pratiques néfastes qui menacent les écosystèmes et ressources naturelles, telles que le braconnage, la déforestation et la surexploitation. Les impacts économiques ainsi obtenus sont indispensables pour pérenniser les actions de responsabilisation des populations locales vis-à-vis de leur environnement et de développement durable entreprises lors des projets PPI.

LE 10^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU PPI : L'OCCASION DE DIFFUSER LES RÉSULTATS, D'ÉCHANGER ET DE PARTAGER LES EXPÉRIENCES

DEUX ÉVÈNEMENTS MAJEURS ONT ÉTÉ ORGANISÉS EN 2016, POUR CÉLÉBRER SES 10 ANS.

- Une conférence a été organisée lors du congrès mondial de la nature à Hawaii afin de présenter les résultats de ces 10 années d'expérience.
- Un forum en Afrique a été organisé par l'UICN France, en partenariat avec le FFEM et le PACO, du 18 au 20 octobre 2016 à Limbé au Cameroun. Ce Forum intitulé « 10 ans de petites initiatives pour protéger l'environnement en Afrique » a réuni 70 participants venant de 12 pays africains, avec parmi eux 50 représentants des organisations de la société civile (OSC) et des partenaires techniques et financiers régionaux et internationaux.

L'objectif était double : dresser un bilan collectif de ces 10 ans d'actions à travers le partage d'expériences et permettre aux OSC de s'exprimer sur leurs attentes en matière de renforcement des capacités de la société civile. A l'issue du Forum, un groupe de travail de 7 personnes s'est constitué afin de réfléchir à la manière de poursuivre la dynamique d'échanges et le partage d'informations entre ONG PPI (plateforme en ligne, mailing list, page Facebook, groupe Whatsapp...).

Ces deux derniers évènements ont été l'occasion de produire :

- un résumé exécutif du rapport de capitalisation des 10 ans du PPI en français : <http://bit.ly/2rmsOct> et en anglais : <http://bit.ly/2tLcg7>
- une plaquette de présentation synthétique des 10 ans du PPI : <http://bit.ly/2ctg4sH>
- un rapport de capitalisation sur le forum PPI 2016 à Limbé : <http://bit.ly/2swwW9K> et un dossier de presse : <http://bit.ly/2snukLQ>
- plusieurs reportages audio-visuels, dont celui-ci <http://bit.ly/2siM4a9> en ligne sur la chaîne Youtube PPI UICN et Youtube FFEM
- des centaines de photographies prises par les opérateurs ou bénéficiaires de projets
- plusieurs reportages vidéos avec des témoignages des partenaires : ONG, opérateurs, FFEM

 <http://bit.ly/2qV5Yp8>



- une communication sur les réseaux sociaux : une page Facebook du PPI a été créée en septembre 2016 et compte aujourd'hui 184 abonnés. <https://www.facebook.com/PPIinitiatives/?fref=ts>
- Des Hashtag #ppinitatives et #10ansduPPI sont utilisés sur facebook et sur le compte officiel twitter du FFEM, notamment.



Rapport de capitalisation des 10 ans du PPI



Plaquette 10 ans du PPI

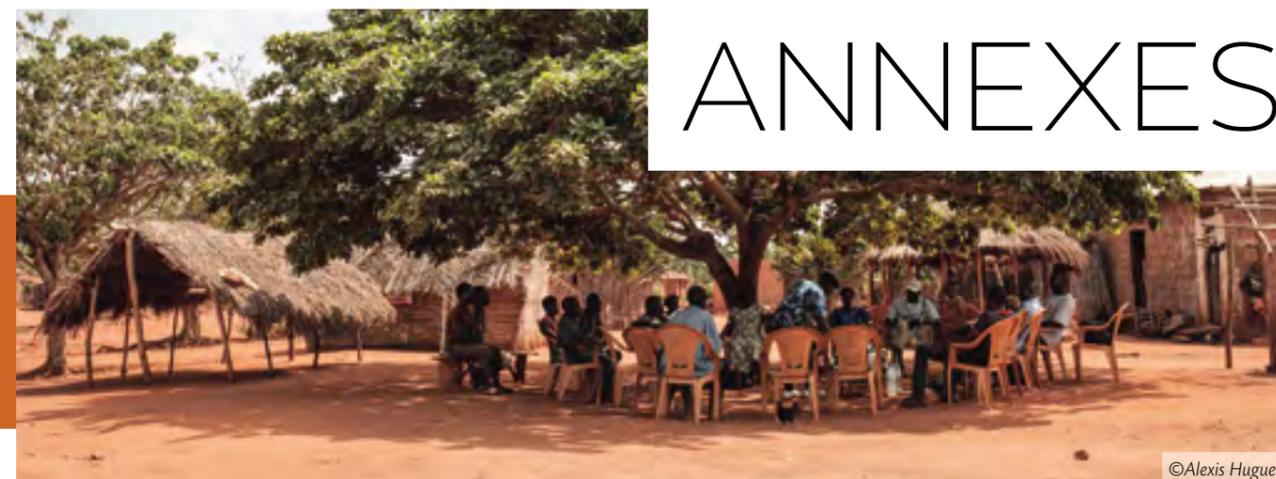


Dossier de presse



Rapport de capitalisation sur le forum PPI 2016 à Limbé

ANNEXES



©Alexis Huguet

PROJETS IDENTIFIÉS ET ENGAGÉS EN 2016

Les projets engagés sont indiqués en gras

BIODIVERSITE

8 PROJETS RÉPERTORIÉS DANS LE PORTEFEUILLE «BIODIVERSITÉ», AU STADE DE L'IDENTIFICATION OU DE L'ENGAGEMENT

IDENTIFICATION DU PROJET	ENGAGEMENT DU PROJET	TITRE DU PROJET	PAYS	SUBVENTION DU FFEM * (€)	MONTANT TOTAL (€)	INSTITUTION PORTEUSE	ODD
AFRIQUE				11 590 760	46 930 215		
02/04/15	12/05/16	Renforcement de la viabilité financière du système national d'aires protégées en Guinée Bissau, à travers l'opérationnalisation et la Fondation Bioguiné et son Fonds Fiduciaire	Guinée Bissau	1 440 000	7 355 000	MEAE-MTES	13-14-15
03/04/15	04/07/16	RESSOURCE : pour une gestion intégrée des oiseaux d'eau migrateurs et des zones humides en Afrique	Afrique / Régional	1 500 000	5 062 000	MTES	13-14-15
03/07/15	12/05/16	Initiative Petites Iles Durables - Mise en place d'une démarche internationale de gestion durable et de protection de la biodiversité des petites îles	Afrique / Régional	1 650 000	7 708 500	MTES	13-14-15
01/04/16	04/07/16	Conservation Finance Alliance (CFA) : vers une durabilité financière et institutionnelle	Afrique / Régional	400 760	1 676 127	MEAE-MTES	15
04/07/16	04/07/16	Cinquième Programme de Petites Initiatives	Afrique / Régional	3 000 000	9 323 588	MEAE-MTES	13-14-15
02/12/16		Financement durable de la conservation de la biodiversité du paysage de Bangweulu	Zambie	1 250 000	7 170 000	MEAE	
02/12/16		Développement responsable des PME du secteur des produits naturels, en vue de préserver la biodiversité et d'appuyer le développement local en Afrique Australe	Afrique / Régional	1 300 000	4 300 000	AFD	
02/12/16		Mécanisme innovant de financement pérenne du parc national Deng Deng mobilisant le versement de droits d'eau dans le cadre d'un partenariat public/privé	Cameroun	1 050 000	4 335 000	AFD	
TOTAUX				11 590 760	46 930 215		

DEGRADATION DES TERRES, POLLUANTS CHIMIQUES

4 PROJETS RÉPERTORIÉS DANS LE PORTEFEUILLE «DÉGRADATION DES TERRES - POLLUANTS CHIMIQUES», AU STADE DE L'IDENTIFICATION OU DE L'ENGAGEMENT

IDENTIFICATION DU PROJET	ENGAGEMENT DU PROJET	TITRE DU PROJET	PAYS	SUBVENTION DU FFEM * (€)	MONTANT TOTAL (€)	INSTITUTION PORTEUSE	ODD
AFRIQUE				3 500 000	14 300 000		
01/04/16	02/12/16	WEEECAM - Filière durable de valorisation des DEEE au Cameroun	Cameroun	1 700 000	6 000 000	MEAE - MTES	8-11-12
01/04/16		Restauration des forêts et des paysages et gestion durable des terres au Sahel	Afrique / Régional	1 800 000	8 300 000	MEAE - AFD	
AMÉRIQUE LATINE				3 043 000	10 915 485		
01/04/16	04/07/16	Programme d'appui aux filières durables et à l'aménagement des bassins versants, Département du Sud Haïti	Haïti	2 000 000	7 440 000	AFD	12-13-15
01/04/16		Appui à l'abandon progressif du mercure dans les Guyanes	Amérique Latine / Régional	1 043 000	3 475 485	MEAE - MTES	
TOTAUX				6 543 000	25 215 485		

CHANGEMENT CLIMATIQUE

23 PROJETS RÉPERTORIÉS DANS LE PORTEFEUILLE «CHANGEMENT CLIMATIQUE»,
AU STADE DE L'IDENTIFICATION OU DE L'ENGAGEMENT

IDENTIFICATION DU PROJET	ENGAGEMENT DU PROJET	TITRE DU PROJET	PAYS	SUBVENTION DU FFEM * (€)	MONTANT TOTAL (€)	INSTITUTION PORTEUSE	ODD
AFRIQUE				11 817 432	68 187 567		
26/05/15	05/07/16	FISP - Première petite hydro IPP au Cameroun (MBAKAOU)	Cameroun	500 000	5 712 230	MINEFI	7-13
03/07/15	09/06/16	FISP - Récolter et valoriser la paille de canne comme énergie renouvelable en tant que biomasse énergétique dans une centrale de cogénération (PCC - TERRAGEN)	Maurice	400 000	2 583 580	MINEFI	7-13
03/07/15	12/05/16	Partenariat public / privé pour gérer durablement les forêts d'Afrique Centrale (P3FAC)	Afrique / Régional	2 000 000	8 402 000	MAA - MTES	13-15
27/11/15	04/07/16	Mobilise Your City - Accompagnement de la planification de la mobilité urbaine soutenable dans les villes et pays en développement. Contribution à l'amélioration du transport urbain et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur.	Afrique / Régional	2 000 000	10 250 000	AFD - MTES	11-13
30/05/16		FISP - Centre de services essentiels en milieu rural alimenté par une hydrolienne flottante (L'AQUAFIL)	Congo	125 000	564 659	MINEFI	
30/05/16		FISP - Promotion des équipements électromagnétiques fonctionnant au photovoltaïque (FEDOL TRIANGLE)	Bénin	362 680	1 208 934	MINEFI	
30/05/16		FISP - Réplication d'un mini-réseau intelligent alimenté par énergie solaire photovoltaïque	Madagascar	400 000	5 356 020	MINEFI	
30/05/16		FISP - Implantation d'un modèle durable et renouable d'atelier de fabrication clés en main de produits verts (kits scolaires, rechauds, etc.) - (LAGAZEL)	Afrique / Régional	409 752	3 361 731	MINEFI	
30/05/16		FISP - Dessalement d'eau de mer grâce à une technologie d'osmose solaire flexible et sans batterie (MASCARA)	Maurice	200 000	676 000	MINEFI	
30/05/16		FISP - Système Nanogrid + "Pay as you Go" décentralisé pour les éclairages public et domestique et la recharge de petits appareils électriques en milieu rural (SUNNA DESIGN)	Sénégal	500 000	1 500 000	MINEFI	
04/07/16	02/12/16	Résilience aux changements climatiques par la promotion des filières agroforestières durables de Jatropha Curcas	Afrique / Régional	1 000 000	3 378 413	AFD	2-7-13
04/07/16	02/12/16	Projet TyCCAO - Typha Combustible Afrique de l'Ouest	Afrique / Régional	1 500 000	17 147 000	MTES	7-13
04/07/16		Promouvoir et formaliser l'exploitation artisanale du bois en Afrique centrale par une approche multi-scalaire : gestion territorialisée de la gouvernance de la filière, promotion des demandes de sciages légaux (PROFEAAC)	Afrique / Régional	1 920 000	6 380 000	MTES - AFD	
02/12/16		Filières huiles essentielles et distillation à foyers économes	Afrique / Régional	500 000	1 667 000	AFD	
MEDITERRANEE				2 985 000	419 890 000		
30/05/16		FISP - Mise en place d'une installation pilote CSP destinée au préchauffage de l'air des fours de cuisson (MULTICERAME)	Maroc	225 000	750 000	MINEFI	
30/05/16		FISP - Valorisation de la filière "Figues de Barbarie", alternative contre les effets de la sécheresse (BEYA CAPITAL)	Maroc	480 000	2 900 000	MINEFI	
30/05/16		FISP - Accélération d'élargissement du déploiement des centrales photovoltaïques par un tracker solaire de 1,5 axe inédit (HéliosLite)	Maroc	280 000	940 000	MINEFI	
30/09/15	24/10/16	Programme d'efficacité énergétique dans les bâtiments (PEEB)	Méditerranée / Régional	2 000 000	415 300 000	MTES-AFD	7-11-13
AMERIQUE LATINE				4 051 830	13 897 100		
03/07/15	12/05/16	Gouvernance, participation locale et aménagement du territoire pour une ville durable dans la région métropolitaine de la ville de Guatemala	Guatemala	1 510 000	4 421 000	MTES	6-11-13
01/04/16	04/07/16	Adaptation et atténuation du changement climatique dans les systèmes de production familiale en Bolivie et dans la région andino-amazonienne	Bolivie	950 000	4 170 000	AFD	2-13-15
01/04/16		Restauration, conservation et gestion durable des zones humides côtières du Costa Rica face au changement climatique - Costa Rica - Bénin	Amérique latine / Régional	1 200 000	4 000 000	MEAE	
30/05/16		FISP - Système d'assainissement intégré fondé sur un schéma urbain d'atténuation et d'adaptation au changement climatique	El Salvador	391 830	1 306 100	MINEFI	
ASIE PACIFIQUE				500 000	1 670 000		
30/05/16		FISP - Développement de l'électricité rurale grâce au fraissage solaire pour subvenir aux besoins de base et aux activités agricoles (Village Infrastructure Angels)	Asie / Régional	500 000	1 670 000	MINEFI	
TOTAUX				11 590 760	46 930 215		

BILAN D'ACTIVITES 1994-2016

PROJETS ENGAGÉS RÉPARTIS PAR DOMAINE D'INTERVENTION				
	%	Nombre de projets	Montant des projets engagés en €	Montant total des projets en €
BIODIVERSITÉ	42%	136	149 424 994	1 115 505 982
CHANGEMENTS CLIMATIQUES	37%	103	129 622 216	2 229 663 791
EAUX INTERNATIONALES	12%	38	42 256 431	336 042 618
DÉGRADATION DES TERRES - POLLUANTS	9%	24	33 332 551	209 027 159
TOTAL	100%	301	354 636 193	3 890 239 549

PROJETS ENGAGÉS RÉPARTIS PAR RÉGION				
	%	Nombre de projets	Montant des projets engagés en €	Montant total des projets en €
Afrique et Méditerranée	69%	205	244 958 732	2 382 868 981
Amérique Latine et Caraïbes	16%	50	57 601 331	449 737 235
Asie - Pacifique	11%	34	37 827 485	897 481 814
Europe de l'Est	4%	12	14 248 645	160 151 520
TOTAL	100%	301	354 636 193	3 890 239 549

PROJETS ENGAGÉS RÉPARTIS PAR INSTITUTION MEMBRE PORTEUSE DES PROJETS AU COMITÉ DE PILOTAGE DU FFEM				
	%	Nombre de projets	Montant des projets engagés en €	Montant total des projets en €
AFD	33%	96	115 672 055	1 214 758 280
MEAE	23%	76	80 936 493	606 294 086
MTES	17%	50	60 640 614	613 136 304
MULTIPLES	20%	51	72 372 597	994 427 797
MINEFI	5%	21	17 866 921	437 670 108
MESRI	2%	6	6 186 513	20 779 049
MAA	0%	1	961 000	3 173 925
TOTAL	100%	301	354 636 193	3 890 239 549

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS			
	Nombre de projets identifiés	Nombre de projets engagés	Nombre de projets dont conventions signées*
BIODIVERSITÉ	140	136	213
CHANGEMENTS CLIMATIQUES	119	103	127
EAUX INTERNATIONALES	38	38	45
DÉGRADATION DES TERRES - POLLUANTS	26	24	38
TOTAL	323	301	423

* 1 projet peut donner lieu à plusieurs conventions



Cameroon Kilum Ijim 2 © Thomas Bacha

SITUATION DE LA PART BILATERALE DES CONTRIBUTIONS FRANÇAISES AU FONDS MULTILATERAL DU PROTOCOLE DE MONTREAL

AU 31/12/2016 :

Le Protocole de Montréal (PM)

a pour objectif d'éliminer les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO). Il est doté d'un Fonds multilatéral destiné à aider les pays en développement dont la consommation de gaz CFC (chlorofluorocarbones) par habitant était inférieure à 0,3kg à la date d'entrée en vigueur du Protocole. Ce fonds est abondé tous les trois ans depuis 1991, la 9^{ème} reconstitution du Fonds l'ayant augmenté de US\$ 507,5 millions pour 2015-2017. 45 pays contribuent, y compris les pays à économies de transition.

Les contributions françaises

se sont élevées à 269 millions US\$ de 1991 à fin 2016, la France étant le 4^e donateur après les Etats-Unis (23%), le Japon, et l'Allemagne pour ce triennium. La France partage l'un des sept sièges de membres du Comité Exécutif du Fonds multilatéral avec l'Allemagne, le Royaume Uni et l'Italie. En ce qui concerne l'activité ozone, la part bilatérale française a été mobilisée en 2016 pour poursuivre des activités au Kenya et en Tunisie. Une évaluation de l'utilisation de la part bilatérale a par ailleurs été réalisée par un consultant indépendant dans le but de préparer une réflexion interministérielle sur la suite à donner à cette activité.

	Projets en gestion en 2016	Octroi	Réunion du ComEx	Valeur projet (US\$)	Appui (US\$)	Total (US\$)	Valeur Taux de change fixe	Valeur € tx chge fixe
1	ONUDI-Régional AFR-Projet Pilote de conversion de refroidisseurs (Chillers) (Cameroun, Egypte, Namibie, Nigeria et Soudan)	avr.-06	ExCom 48	\$360 000	\$46 800	\$406 800	0,8058	327 799
2	ONUDI-Mexique-Pilote Destruction SAO	avr.-11	ExCom 63	\$500 000	\$65 000	\$565 000	0,6570	371 205
3	GIZ-Kenya HPMP Phase 1, Tranche 1	avr.-12	ExCom 66	\$257 500	\$31 186	\$288 686	0,7203	207 940
3	GIZ-Kenya HPMP Phase 1, Tranche 2	mai-14	ExCom 72	\$200 000	\$24 222	\$224 222	0,7203	161 507
3	GIZ-Kenya HPMP Phase 1, Tranche 3 *	nov.-15	ExCom 75	\$176 250	\$21 346	\$197 596	0,72967	144 179
4	ONUDI-Régional Afrique-Etude Destruction SAO (Burundi, Cameroun, Rép centrafricaine, Congo et Guinée)	nov.-12	ExCom 68	\$80 000	\$10 400	\$90 400	0,7203	65 115
5	ONUDI-Algérie-Pilote Destruction SAO	mai-14	ExCom 72	\$250 000	\$32 500	\$282 500	0,7203	203 485
6	ONUDI-Tunisie-HPMP Phase 1, Tranche 1	mai-14	ExCom 72	\$135 690	\$17 187	\$152 877	0,7203	110 117
7	Composante investissement Laos UNEP-HPMP Phase 1, Tranche 1 **	juin-15	ExCom 74	\$40 500	\$5 265	\$45 765	0,72967	33 393
8	GIZ-Préparation du projet Kenya-HPMP Phase II	nov.-15	ExCom 75	\$60 000	\$7 800	\$67 800	0,72967	49 471
9	ONUDI-Tunisie-HPMP Phase 1, Tranche 2	mai-16	Excom 76	\$356 397	\$45 144	\$401 541	0,72967	292 992
10	ONUDI-Tunisie-HPMP Phase 1, Tranche 3	mai-16	Excom 76	\$38 000	\$4 813	\$42 813	0,72967	31 239
11	GIZ-Kenya HPMP Phase 1, Tranche 4	déc-16	ExCom 77	\$176 250	\$21 346	\$197 596	0,72967	144 179
	Total			\$2 630 587	\$333 009	\$2 963 596		2 142 625

SAO: substances appauvrissant la couche d'ozone

HPMP : HCFC Phase out management plan (Plan national d'élimination des HCFC)

* «Noted the progress made by the Government in improving its licensing and quota system and encouraged the Government to continue its efforts to improve it. The Government was requested with the assistance from France to continue improving the licensing and quota system and to report annually on this matter through the progress and financial report submitted to the Executive Committee by France. Approved on the understanding that if Kenya were to decide to proceed with retrofits and associated servicing to flammable and toxic refrigerants in refrigeration and air-conditioning equipment originally designed for non-flammable substances, it would do so assuming all associated responsibilities and risks and only in accordance with the relevant standards and protocols.»

** «Noted that the Agreement was updated based on the established HCFC baseline for compliance, revised funding level and the change of the Government monitoring agency; that the revised starting point for sustained aggregate reduction in HCFC consumption was 5.54 ODP tonnes, calculated using the actual consumption of 2.1 ODP tonnes and 2.5 ODP tonnes reported for 2009 and 2010, respectively, under Article 7 of the Montreal Protocol, plus 3.24 ODP tonnes of HCFC-141b contained in imported pre blended polyol system; and that the revised funding level for stage 1 of the HPMP was US \$280,000, plus agency support costs, in accordance with decision 60/44(f)(xii). Approve on the understanding that the approved funds would not be transferred to UNEP and the Government of France until the Secretariat had reviewed the verification report confirming that the Government of Lao People's Democratic Republic was in compliance with the Montreal Protocol and the Agreement between the Government and the Executive Committee in 2013 and 2014; and if the Lao People's Democratic Republic were to decide to proceed with retrofits and associated servicing to flammable and toxic refrigerants in refrigeration and airconditioning equipment originally designed for non-flammable substances, it would do so assuming all associated responsibilities and risks and only in accordance with the relevant standards and protocols.»

ACRONYMES

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie

AER Agence d'Electrification Rurale du Cameroun

AEWA Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrants d'Afrique-Eurasie

AFD Agence Française de Développement

AIF Asia Investment Facility

AMP Aire Marine Protégée

ARENE Agence au service des élus et des acteurs territoriaux pour relever les défis énergétiques et climatiques

ATIBT Association Technique Internationale des Bois Tropicaux

BMUB Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature, de la construction et de la sécurité nucléaire

CAFE Consortium of African Funds for the Environment

CEPF Critical Ecosystem Partnership Fund

CEREMA Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CFA Conservation Finance Alliance

CIHEAM Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes

CIPCA Centre de Recherche et de Promotion des Agriculteurs boliviens

CIRAD Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

CNRS Centre National de la Recherche Scientifique

CODATU Coopération pour le Développement et l'Amélioration des Transport Urbains et Périurbains

COMIFAC Commission des Forêts d'Afrique Centrale

CONAP Conseil National Guatémaltèque des Aires Protégées

COP Conference of the Parties – Conférence des Parties

CST Comité Scientifique et Technique

DEEE Déchets d'équipements électriques et électroniques

DGT Direction Générale du Trésor

DROM Départements et Régions d'Outre-Mer

ENEO Opérateur historique du secteur de l'électricité au Cameroun

FAO Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FEM Fonds pour l'Environnement Mondial

FFEM Fonds Français pour l'Environnement Mondial

FISP Facilité d'Innovation du secteur privé dans le domaine du changement climatique

FTA-WAN Fairtrade Africa – West African Network

FUNDAECO Fondation pour l'Eco-développement et la Conservation au Guatemala

GCF Green Climate Fund – Fonds Vert pour le Climat

GERES Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités

GIRE Gestion intégrée des ressources en eau

GIZ Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit – Institution de coopération technique du gouvernement allemand

GLISPA Global Island Partnership

GRET Professionnels du Développement Solidaire

HVP Huile Végétale Pure

IAMM Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier

IDA Association internationale de développement

IDDR Institut du Développement Durable et des Relations Internationales

IED Innovation Energie Développement

INAB Institut National Guatémaltèque des Forêts

IUCN Union Internationale de la conservation de la Nature

KfW Kreditanstalt für Wiederaufbau – Institution de coopération financière du gouvernement allemand

MAAF/MAA Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

MAEDI/MEAE Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

MAR Fund Mesoamerican Reef Fund

MedPAN Mediterranean Protected Areas Network

MEEM/MTES Ministère de la Transition écologique et solidaire

MENESR/MESRI Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

MINEFI Ministère de l'Economie

MYC Mobilize Your City

ODD Objectif de Développement Durable

OMPO Institut Européen pour la gestion des oiseaux sauvages et de leurs habitats

OMVS Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal

ONCFS Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONG Organisation non-gouvernementale

ONUDI Organisation des Nations unies pour le développement industriel

OSC Organisation de la société civile

PAISD Programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement au Sénégal

PEEB Programme d'Efficacité Energétique dans les Bâtiments

PFCE Plate-forme pour le Commerce Equitable

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

POP Polluants Organiques Persistants

PPI Programme de Petites Initiatives

RASTOMA Réseau des Acteurs de la Sauvegarde des Tortues Marines en Afrique Centrale

RedLAC Réseau des Fonds environnementaux en Amérique Latine et Caraïbes

RESSOURCE Renforcement d'Expertise au Sud du Sahara sur les Oiseaux et leur Utilisation Rationnelle en faveur de leur Communautés et de leur Environnement

TyCCAO Typha Combustible Construction Afrique de l'Ouest

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

USAID Agence des États-Unis pour le développement international

WCS Wildlife Conservation Society

Coordination et rédaction :

FFEM, Valérie Blanchard-Fakir et Valentin Riehm

Photo de couverture : Cameroun Abong Mbang - Congo Brazzaville
Nouabalé Ndoki National Park - Wali Bai © Thomas Bacha

Conception graphique et réalisation : Arc en Ciel

Dépôt légal : juin 2017

ISSN : 2114-1509

Ce rapport a été imprimé par une imprimerie certifiée
sous le numéro de chaîne de contrôle FSC 100% C131463.

Également membre du réseau Imprim'Vert
et certifiée ISO 14001, PSO n°114.

2016



**FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL**

INSTITUTIONS-MEMBRES PORTEUSES DES PROJETS FINANCÉS PAR LE FFEM

Ministère de l'Économie
Direction générale du Trésor
139 rue de Bercy
75572 Paris cedex 12
www.economie.gouv.fr

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
**Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement
et du développement international**
Sous-direction de l'Environnement et du Climat
27 rue de la Convention - CS 91533
75732 Paris cedex 15
www.diplomatie.gouv.fr

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Direction des Affaires européennes et internationales
Tour Pascal A
92055 La Défense Cedex
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Direction générale pour la Recherche et l'Innovation
1 rue Descartes
75005 Paris
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Sous-direction des Échanges internationaux
3 rue Barbet-de-Jouy
75349 Paris 07 SP
www.agriculture.gouv.fr

Agence Française de Développement
5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12
www.afd.fr

SECRÉTARIAT DU FFEM

Agence française de développement
5 rue Roland Barthes 75598 Paris Cedex 12
tel. +33 1 53 44 42 42 fax +33 1 53 44 32 48
www.ffem.fr • **contact : ffem@afd.fr**

Le FFEM est également présent sur les réseaux sociaux



@FFEM_Fr



<http://bit.ly/2qO2ztG>